

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

LISTE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE
TRAVAIL DES COMMISSIONS NON SUIVIES D'UNE SÉANCE PUBLIQUE

13 février 2024

Commission de l'administration publique

- Séance de travail du 26 septembre 2023 : Organiser les travaux de la Commission et procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

- Séance de travail du 16 février 2023 : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux
- Séance de travail du 23 mars 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à entendre la prochaine personne qui occupera le poste de président-directeur général d'Hydro-Québec
- Séance de travail du 23 mars 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la hausse des coûts des aliments au Québec
- Séance de travail du 26 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 669-20230607 sur la révision de la planification des chantiers de coupes forestières dans la zone de villégiature concentrée autour des Lacs du Jésuite, Mékinac et Missionnaire Sud.
- Séance de travail du 1^{er} novembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'adaptation de l'aménagement forestier aux changements climatiques
- Séance de travail du 1^{er} novembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'avenir de la forêt publique québécoise

Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles (suite)

- Séance de travail du 30 novembre 2023 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d’un mandat d’initiative visant à entendre le président-directeur général d’Hydro-Québec

Commission de l’aménagement du territoire

- Séance de travail du 9 février 2023 : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux
- Séance de travail du 5 avril 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 462-20230323 concernant l’atténuation des nuisances sonores à l’Esplanade du Parc Olympique
- Séance de travail du 28 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 734-20230914 concernant la mise en place d’un projet pilote pour loger en appartement les membres de la communauté de rue vivant sous l’autoroute Ville-Marie.
- Séance de travail du 28 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 741-20230919 concernant l’opposition à l’expansion du Port de Québec en territoire agricole à Lévis.
- Séance de travail du 19 octobre 2023 : Séance de travail - Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 855-20230928 portant sur une compensation financière pour la perte d’abris ou de camps due au feu de forêt 281
- Séance de travail du 7 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1241-20240130 portant sur des modifications au projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d’habitation

Commission de la culture et de l'éducation

- Séance de travail du 8 février 2023 : Organiser les travaux de la Commission et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 157-20221206 portant sur l'implantation du programme de formation en médecine vétérinaire à La Pocatière
- Séances de travail du 16 février 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'utilisation des salles d'isolement ou de retrait utilisées dans le réseau de l'éducation
- Séance de travail du 23 février 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'augmentation de la violence dans les écoles et autour des écoles
- Séance de travail du 29 mars 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 418-20230315 concernant la disponibilité d'auto-injecteurs d'épinéphrine (ÉpiPen) dans les écoles préscolaires et primaires du Québec
- Séance de travail du 5 avril 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la langue française au collégial
- Séance de travail du 5 avril 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 461-20230323 portant sur la construction d'une école secondaire à Val-des-Monts
- Séance de travail du 11 mai 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 522-20230419 et 523-20230419 portant sur le maintien du service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves ayant un handicap physique au CSSDM
- Séance de travail du 25 mai 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la question des clauses d'amnistie au sein des conventions collectives dans le cadre de l'application de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur

Commission de la culture et de l'éducation (suite)

- Séance de travail du 20 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 622-20230531 portant sur l'ajout du programme de maîtrise professionnelle en orthophonie à la liste des programmes admissibles aux Bourses Perspective Québec
- Séance de travail du 26 octobre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 989-20231017 concernant la bonification de l'aide financière aux études et la réduction de la dette des diplômés québécois
- Séance de travail du 2 novembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1017-20231019 portant sur l'annulation de la politique SEJ-18 du Centre de services scolaire des Mille-Îles
- Séance de travail du 7 décembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1141-20231128 portant sur l'annulation de la hausse des frais de scolarité des étudiants provenant de l'extérieur du Québec
- Séance de travail du 7 décembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1180-20231130 concernant le maintien des services offerts au Pavillon d'éducation communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve
- Séance de travail du 7 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1242-20240130 concernant la gratuité du transport scolaire

Commission de l'économie et du travail

- Séance de travail du 2 février 2023 : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux
- Séance de travail du 23 mars 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les logiciels de télésurveillance

Commission de l'économie et du travail (suite)

- Séance de travail du 7 juin 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur l'émergence et le développement de la technologie d'intelligence artificielle « GPT » et les bouleversements que son avènement entraînera sur le marché du travail québécois
- Séance de travail du 21 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 621-20230531 portant sur la demande d'un congé de deuil en cas de décès périnatal
- Séance de travail du 21 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 723-20230913 portant sur le retrait de l'exception visant les chauffeurs d'autobus scolaires de la Loi sur les normes du travail
- Séance de travail du 18 octobre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Séance de travail du 8 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1243-20240130 portant sur la rémunération des stages obligatoires

Commission des finances publiques

- Séance de travail du 31 janvier 2023 : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux
- Séance de travail du 1^{er} juin 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur le salon de jeux au Centre Bell à Montréal
- Séance de travail du 26 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 688-20230608 concernant les hausses salariales équitables dans le secteur public.

Commission des institutions

- Séance de travail du 9 février 2023 : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux
- Séance de travail du 28 mars 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 413-20230314 portant sur les cyberviolences faites aux femmes
- Séance de travail du 29 mars 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 427-20230316 portant sur la Reconnaissance du racisme et de la discrimination systémique envers les femmes et les filles autochtones
- Séance de travail du 8 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1200-20231207 concernant l'adoption d'une réforme électorale pour la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte

Commission des relations avec les citoyens

- Séance de travail du 7 février 2023 : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux
- Séance de travail du 23 février 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les fermetures et les conversions de résidences privées pour aînés (RPA)
- Séance de travail du 25 mai 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 572-20230510 concernant la nomination d'un ou d'une ministre responsable de la lutte contre l'homophobie et la transphobie
- Séance de travail du 1^{er} juin 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 588-20230523 concernant le soutien financier temporaire pour les familles en attente d'une place en service de garde éducatif

Commission des relations avec les citoyens (suite)

- Séance de travail du 25 octobre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les conditions humaines et de travail des travailleurs étrangers temporaires qui œuvrent avec des permis fermés
- Séance de travail du 1^{er} novembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1002-20231018 portant sur le soutien offert aux parents d'enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels

Commission de la santé et des services sociaux

- Séance de travail du 8 février 2023 : Organisation des travaux et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 125 20221201 concernant une demande visant à faire de la prévention de la démence une priorité en matière de santé
- Séances de travail du 14 février 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 285-20230131 concernant le conventionnement prioritaire du CHSLD Plaisance des Îles
- Séance de travail du 22 février 2023: Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux
- Séance de travail du 23 février 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la santé mentale des jeunes
- Séance de travail du 4 avril 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 455-20230322 concernant l'amélioration des services et des ressources offerts aux personnes atteintes du syndrome Gilles de la Tourette
- Séance de travail du 5 avril 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 480 20230329 concernant l'augmentation de la compensation financière aux ressources de type familial à l'adulte pour contrer l'inflation
- Séance de travail du 13 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 592-20230524 et 594-20230524 concernant la mise en place de mesures visant à encadrer les personnes potentiellement violentes dont l'état mental est perturbé

Commission de la santé et des services sociaux (suite)

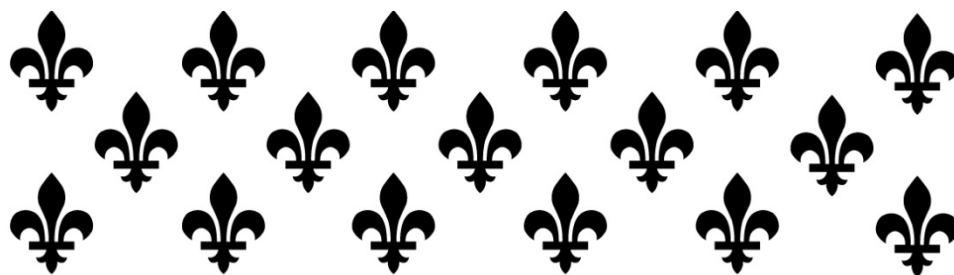
- Séance de travail du 13 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 571-20230510 concernant la mise en place de mesures pour éviter un retour à l'institutionnalisation des personnes handicapées
- Séance de travail du 21 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 685-20230608 concernant l'augmentation des investissements en matière de prévention et promotion de la santé
- Séance de travail du 21 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 620-20230531 concernant la mise en place d'un plan de lutte national contre les drogues du viol
- Séance de travail du 26 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 717-20230912 concernant la reconnaissance de la profession de consultante en lactation IBCLC
- Séance de travail du 26 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 636-20230601 concernant le maintien des suivis médicaux pour les résidents des Jardins de la Côte
- Séance de travail du 24 octobre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 865-20231003 concernant le remboursement du Sémaglutide et du Tirzépatide pour la gestion du poids
- Séance de travail du 7 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1093-20231121 concernant le stationnement du futur hôpital Vaudreuil-Soulanges

Commission des transports et de l'environnement

- Séance de travail du 1^{er} février 2023 : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux
- Séance de travail du 22 mars 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la sécurité routière
- Séance de travail du 22 mars 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 388-20230222 concernant la mise en place de mesures visant à accroître la sécurité piétonne

Commission des transports et de l'environnement (suite)

- Séance de travail du 21 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 724-20230913 portant sur l'abandon du projet de prolongement du boulevard Assomption-Souligny à Montréal
- Séance de travail du 21 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 648-20230606 et 649-20230606 portant sur l'intégration du REM au nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes
- Séance de travail du 26 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 725-20230913 portant sur la construction d'une piste multifonctionnelle sur le pont de Québec
- Séance de travail du 26 septembre 2023 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 718-20230912 portant sur construction d'une route traversant le parc national du Mont-Tremblant
- Séance de travail du 8 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1214-20231208 portant sur le déversement des eaux de lixiviation américaines dans le lac Memphrémagog et son bassin
- Séance de travail du 8 février 2024 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1246-20240130 portant sur la révision des règles encadrant la présence de chiens dans les parcs de la Sépaq



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'administration publique

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2023

Organiser les travaux de la Commission et procéder à
l'analyse de rapports annuels de gestion

2023

Séance de travail du mardi 26 septembre 2023

Objet : Organiser les travaux de la Commission et procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion

Membres présents :

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), présidente
M. Caron (Portneuf), vice-président
M^{me} Labrie (Sherbrooke), vice-présidente

M. Bussière (Gatineau)
M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)
M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) en remplacement de M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys)
M^{me} Mallette (Huntingdon)
M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec Solidaire
M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. François Gagnon, coordonnateur des travaux de recherche de la Commission de l'administration publique, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Élyse Moisan, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 36, M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dussault et Moisan, ainsi qu'à M. Boivin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) de remplacer M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys).

Une discussion s'engage.

1. Proposition d'un projet de collaboration entre la Commission de l'administration publique et la Commission de la fonction publique

Une discussion s'engage.

Il est convenu de poursuivre les échanges lors d'une prochaine séance de travail.

2. Analyse de rapports annuels de gestion

M^{me} la présidente rappelle que des lettres seront transmises aux ministères et organismes afin de leur faire part des commentaires et des questionnements des membres.

Elle rappelle également que les commentaires des membres feront aussi l'objet d'un chapitre dans le prochain rapport de la Commission et que le chapitre sera approuvé par le comité directeur.

À la demande de M^{me} la présidente, M. Gagnon et M^{me} Lanouette présentent le document de soutien concernant la gestion administrative des ministères et organismes suivants :

- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;
- Société de développement des entreprises culturelles;
- Bureau du Coroner;
- Régie des alcools, des courses et des jeux;
- Société de l'assurance automobile du Québec.

Une discussion s'engage.

À 9 h 22, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

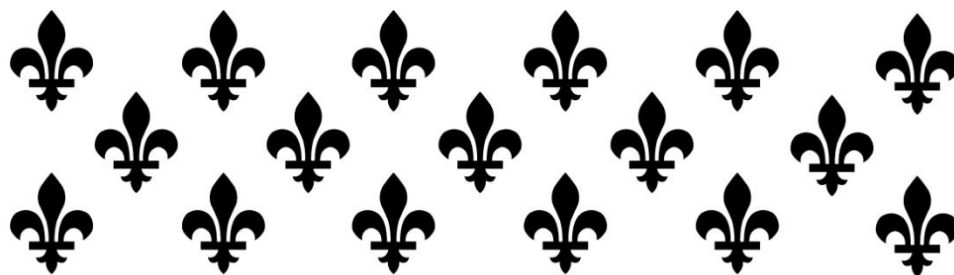
Original signé par

Dominic Garant

Marwah Rizqy

DG/col

Québec, le 26 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 février 2023

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation des travaux

2023

Séance de travail du jeudi 16 février 2023

Objet : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux

Membres présents :

- M. Ciccone (Marquette), président
- M. St-Louis (Joliette), vice-président

- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M^{me} Bogemans (Iberville)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard) en remplacement de M^{me} Zaga Mendez (Verdun)
- M. Gagnon (Jonquière)
- M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Poulin (Beauce-Sud)
- M. Sainte-Croix (Gaspé)

Autres personnes présentes :

- M. Thomas Guérette, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Gabriel Laurence-Brook, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Iman Marzouk, conseillère en relations interparlementaires et internationales, Direction des relations interparlementaires et internationales et du Protocole
- M. Simon Mayer, bibliothécaire, Service de l'information, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Danielle Rioux, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 34, M. Ciccone (Marquette), déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Rioux ainsi qu'à MM. Guérette et Laurence-Brook d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bouazzi (Maurice-Richard) de remplacer M^{me} Zaga Mendez (Verdun).

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M. le président invite chacun des membres de la Commission ainsi que le personnel à se présenter.

2. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général

M. le secrétaire fait une présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

3. Constitution du comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Ciccone (Marquette) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et du secrétaire.

La motion est adoptée.

4. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Ciccone (Marquette) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

5. Présentation sur l'organisation des travaux en commission parlementaire

M. le secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

À 12 h 24, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

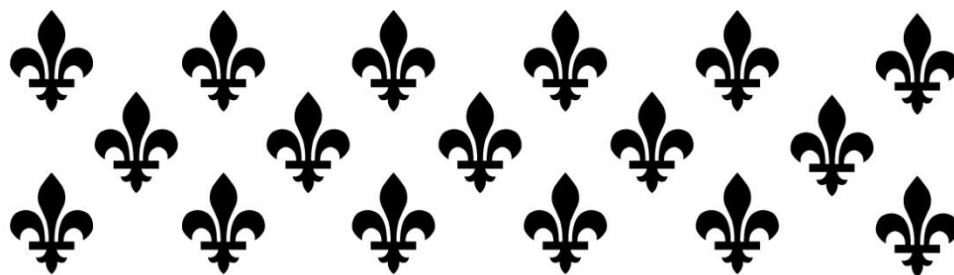
Original signé par

Dominic Garant

Enrico Ciccone

DG/jd

Québec, le 16 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 mars 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à entendre la prochaine personne qui occupera le poste de président-directeur général d'Hydro-Québec

Séance de travail du jeudi 23 mars 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à entendre la prochaine personne qui occupera le poste de président-directeur général d'Hydro-Québec

Membres présents :

- M. Ciccone (Marquette), président
- M. St-Louis (Joliette), vice-président

- M. Bouazzi (Maurice-Richard) en remplacement de M^{me} Zaga Mendez (Verdun)
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Gagnon (Jonquière)
- M. Sainte-Croix (Gaspé)

Autres personnes présentes :

- M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Mathilde Moussu-Lussier, attachée politique, Bureau de circonscription du député de Maurice-Richard
- M. Charles-Étienne Ostiguy, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- M^{me} Danielle Rioux, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gagné, Moussu-Lussier et Rioux, ainsi qu'à MM. Dubé et Ostiguy d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bouazzi (Maurice-Richard) de remplacer M^{me} Zaga Mendez (Verdun).

M. Fortin (Pontiac), propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'entendre le futur ou la future PDG d'Hydro-Québec, avant sa nomination par le Conseil des ministres.

QUE la Commission puisse procéder à des consultations particulières en séance de travail ou à huis clos;

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de Fortin (Pontiac), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bouazzi (Maurice-Richard) et M. Fortin (Pontiac) - 2.

Contre : M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Gagnon (Jonquière), M. Sainte-Croix (Gaspé) et M. St-Louis (Joliette) - 4.

Abstention : M. Ciccone (Marquette) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 22, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

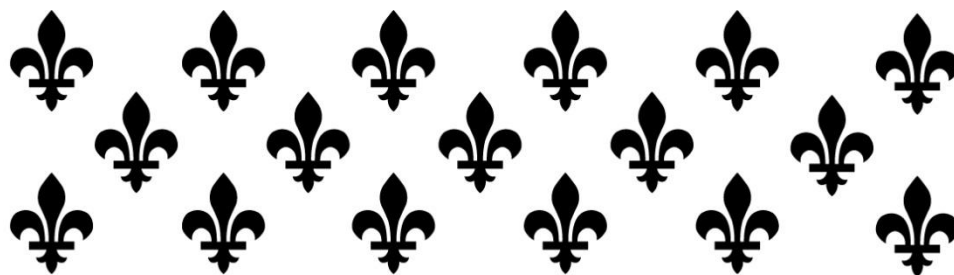
Original signé par

Dominic Garant

Enrico Ciccone

DG/jd

Québec, le 23 mars 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 mars 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative concernant la hausse des coûts
des aliments au Québec

Séance de travail du jeudi 23 mars 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la hausse des coûts des aliments au Québec

Membres présents :

- M. Ciccone (Marquette), président
- M. St-Louis (Joliette), vice-président

- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Bouazzi (Maurice-Richard) en remplacement de M^{me} Zaga Mendez (Verdun)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Gagnon (Jonquière)
- M. Sainte-Croix (Gaspé)

Autres personnes présentes :

- M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Mathilde Moussu-Lussier, attachée politique, Bureau de circonscription du député de Maurice-Richard
- M. Charles-Étienne Ostiguy, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- M^{me} Danielle Rioux, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 24, M. Ciccone (Marquette), déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gagné, Moussu-Lussier et Rioux, ainsi qu'à MM. Dubé et Ostiguy d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bouazzi (Maurice-Richard) de remplacer M^{me} Zaga Mendez (Verdun).

M. Fortin (Pontiac) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la hausse des coûts des aliments au Québec.

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles entende notamment les groupes suivants :

- l'Union des producteurs agricoles (UPA);
- les producteurs bovins du Québec;
- les Éleveurs de volailles du Québec;
- les Éleveurs de porcs du Québec;
- la Fédération des producteurs de grains du Québec;
- Olymel;
- le Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV);
- l'Association des abattoirs inspectés du Québec (AAIQ);
- le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ);
- l'Association du camionnage du Québec (ACQ);
- l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ);
- METRO inc.;
- Loblaws;
- Sobeys / IGA (Empire)
- Sylvain Charlebois, directeur du laboratoire en science analytique agroalimentaire de l'Université Dalhousie.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bouazzi (Maurice-Richard) et M. Fortin (Pontiac) - 2.

Contre : M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Gagnon (Jonquière), M. Sainte-Croix (Gaspé) et M. St-Louis (Joliette) - 4.

Abstention : M. Ciccone (Marquette) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 50, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

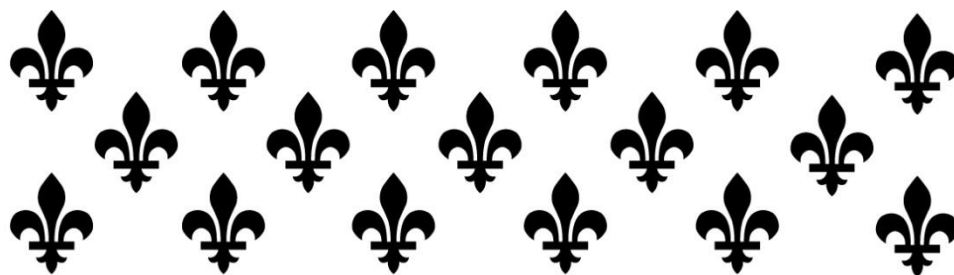
Original signé par

Dominic Garant

Enrico Ciccone

DG/jd

Québec, le 23 mars 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 669-20230607 sur la révision de la planification des chantiers de coupes forestières dans la zone de villégiature concentrée autour des lacs du Jésuite, Mékinac et Missionnaire Sud

Séance de travail du mardi 26 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 669-20230607 sur la révision de la planification des chantiers de coupes forestières dans la zone de villégiature concentrée autour des lacs du Jésuite, Mékinac et Missionnaire Sud

Membres présents :

M. Ciccone (Marquette), président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M. Fortin (Pontiac)
M. Sainte-Croix (Gaspé)
M^{me} Zaga Mendez (Verdun)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Gabriel Laurence-Brook, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la Salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 29, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Dubé, Duperron, Laurence-Brook et Tifouri d'assister à la séance.

M. Fortin (Pontiac) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse de la pétition concernant la révision de la planification des chantiers de coupes forestières dans la zone de villégiature concentrée autour des lacs du Jésuite, Mékinac et Missionnaire Sud (n° 669-20230607).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les intervenants suivants :

- La MRC de Mékinac;
- L'Association du lac Mékinac;
- L'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite;
- L'Association du lac du Missionnaire;
- L'Association des propriétaires du lac du Missionnaire Sud;
- La municipalité de Trois-Rives.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 49, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

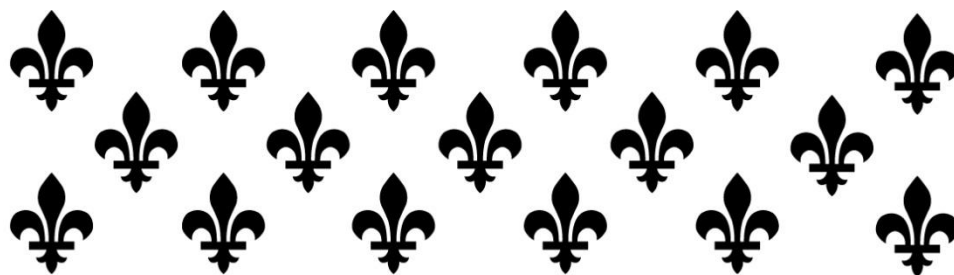
Original signé par

Mériem Lahouiou

Enrico Ciccone

ML/jd

Québec, le 26 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} novembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur l'adaptation de
l'aménagement forestier aux changements climatiques

Séance de travail du mercredi 1^{er} novembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'adaptation de l'aménagement forestier aux changements climatiques

Membres présents :

M. Ciccone (Marquette), président
M. St-Louis (Joliette), vice-président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M. Fortin (Pontiac)
M^{me} Zaga Mendez (Verdun)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M^{me} Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Gabriel Laurence-Brook, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Gagné ainsi qu'à MM. Dubé, Laurence-Brook et Tifouri d'assister à la séance.

M^{me} Zaga Mendez (Verdun) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'adaptation de l'aménagement forestier aux changements climatiques;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés;

QUE, dans le cadre de ces auditions, elle sollicite la participation de tout groupe jugé pertinent par la commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 13, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

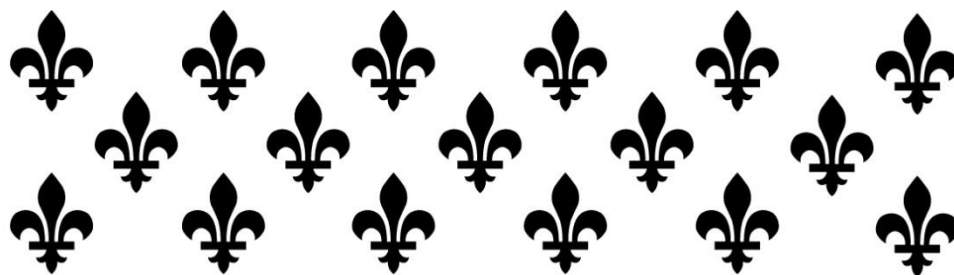
Original signé par

Dominic Garant

Enrico Ciccone

DG/jd

Québec, le 1^{er} novembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} novembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur l'avenir de la forêt
publique québécoise

2023

Séance de travail du mercredi 1^{er} novembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'avenir de la forêt publique québécoise

Membres présents :

M. Ciccone (Marquette), président
M. St-Louis (Joliette), vice-président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M. Fortin (Pontiac)
M^{me} Zaga Mendez (Verdun)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M^{me} Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Gabriel Laurence-Brook, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 14, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Gagné, ainsi qu'à MM. Dubé, Laurence-Brook et Tifouri d'assister à la séance.

M. Fortin (Pontiac) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'avenir de la forêt publique québécoise.

QUE la Commission entende notamment les groupes suivants :

- Le Forestier en chef;
- Le Conseil de l'industrie forestière du Québec;
- L'Alliance Forêt Boréale;
- L'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec;
- L'Association québécoise des entrepreneurs forestiers;
- La Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN);
- La Fédération québécoise des coopératives forestières.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fortin (Pontiac) et M^{me} Zaga Mendez (Verdun) - 2.

Contre : M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) et M. St-Louis (Joliette) - 2.

Abstention : M. Ciccone (Marquette) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 27, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

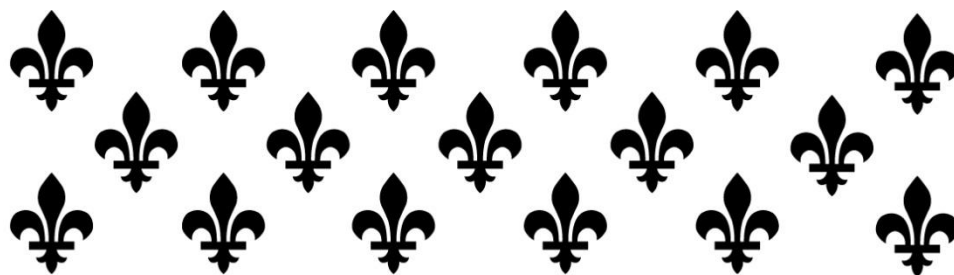
Original signé par

Dominic Garant

Enrico Ciccone

DG/jd

Québec, le 1^{er} novembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 novembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative visant à entendre le président-
directeur général d'Hydro-Québec

Séance de travail du jeudi 30 novembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à entendre la prochaine personne qui occupera le poste de président-directeur général d'Hydro-Québec

Membres présents :

- M. Ciccone (Marquette), président
- M. St-Louis (Joliette), vice-président

- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Sainte-Croix (Gaspé)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. François White, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dumais et Dussault ainsi qu'à MM. Chayer, Tifouri et White d'assister à la séance.

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'avenir énergétique du Québec.

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles entende notamment le président-directeur général d'Hydro-Québec, M. Michael Sabia, pour une durée de 3 heures.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 04, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions, vers 11 h 15, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

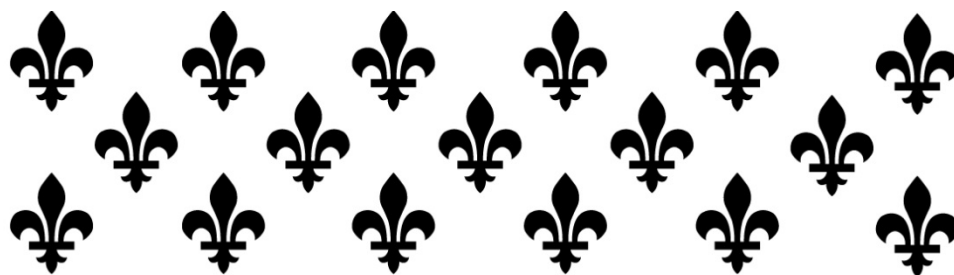
Original signé par

Dominic Garant

Enrico Ciccone

DG/jd

Québec, le 30 novembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 février 2023

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation des travaux

2023

Séance de travail du jeudi 9 février 2023

Objet : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Ciccone (Marquette)

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Gagnon (Jonquière)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

Autres personnes présentes :

M^{me} Gabrielle Angers-Gosselin, conseillère en relations internationales et interparlementaires, Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Mathieu Houle-Courcelles, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Gabriel Jobidon, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Simon Mayer, bibliothécaire, Service de l'information, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Danielle Rioux, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 36, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais et Rioux d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M. le président invite chacun des membres de la Commission ainsi que le personnel à se présenter.

2. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général

M. le secrétaire et le personnel de la Commission font une présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

3. Motion de constitution du comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et du secrétaire.

La motion est adoptée.

4. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

5. Présentation sur l'organisation des travaux en commission parlementaire

M. le secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

6. Présentation des mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi

M. le secrétaire fait une présentation sur les mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi.

À 12 h 19, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

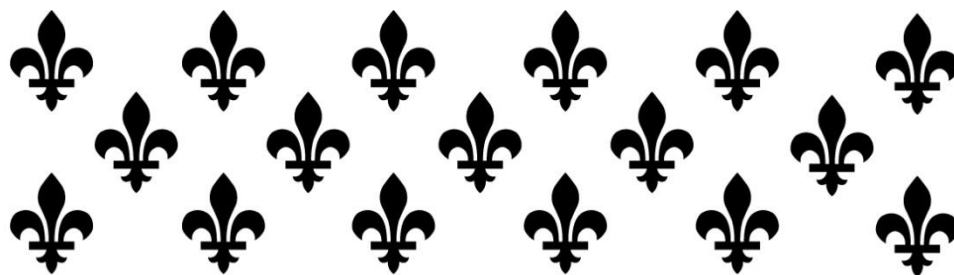
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Sébastien Schneeberger

FFL/ag

Québec, le 9 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 5 avril 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 462-20230323 concernant l'atténuation des nuisances sonores à l'Esplanade du Parc olympique

Séance de travail du mercredi 5 avril 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 462-20230323 concernant l'atténuation des nuisances sonores à l'Esplanade du Parc olympique

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

Autres personnes présentes :

M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Frédérik Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Gabriel Jobidon, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Duperron, Houde et Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey) de remplacer M. Ciccone (Marquette), ainsi qu'à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QU'en vertu de l'article 120 du Règlement, la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition numéro 462-20230323 concernant l'atténuation des nuisances sonores à l'Esplanade du Parc olympique.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'aménagement du territoire tienne des auditions afin d'entendre les instigateurs de la pétition ainsi que tout autre organisme que la commission jugera pertinent dans le cadre de son mandat.

QUE la Commission produise un rapport afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 20, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 6 avril 2023, après les avis touchant les travaux des commissions, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

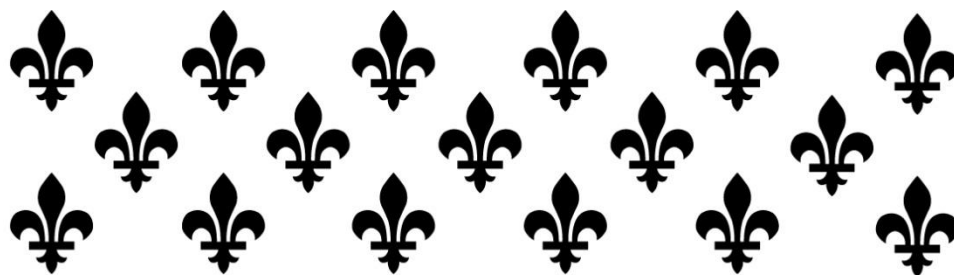
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Sébastien Schneeberger

FFL/ag

Québec, le 5 avril 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 734-20230914 concernant la mise en place d'un projet pilote pour loger en appartement les membres de la communauté de rue vivant sous l'autoroute Ville-Marie

Séance de travail du jeudi 28 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 734-20230914 concernant la mise en place d'un projet pilote pour loger en appartement les membres de la communauté de rue vivant sous l'autoroute Ville-Marie

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M. Gagnon (Jonquière)

M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

Autres personnes présentes :

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du 2^e groupe d'opposition

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais et Grenier ainsi qu'à MM. Mercier et Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) de remplacer M. Ciccone (Marquette).

À la demande de M. le président, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition concernant la mise en place d'un projet pilote pour loger en appartement les membres de la communauté de rue vivant sous l'autoroute Ville-Marie (n° 734-20230914).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Centraide Montréal;
- Le SPVM;
- L'Accueil Bonneau;
- La Old Brewery mission;
- Résilience Montréal;
- Foyer pour femmes autochtones de Montréal;
- La Clinique juridique itinérante de Montréal.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Dufour (Mille-Îles), M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 3.

Contre : M. Gagnon (Jonquière) et M. Rivest (Côte-du-Sud) - 2.

Abstention : M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 31, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

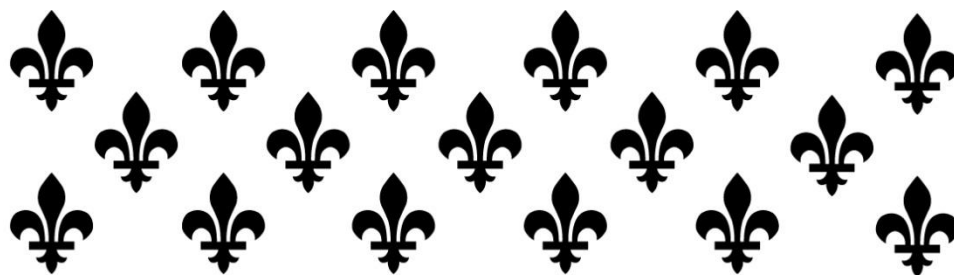
Roxanne Guévin

Original signé par

Sébastien Schneeberger

RG/cv

Québec, le 28 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 741-20230919 concernant l'opposition à l'expansion du Port de Québec en territoire agricole à Lévis

Séance de travail du jeudi 28 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 741-20230919 concernant l'opposition à l'expansion du Port de Québec en territoire agricole à Lévis

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M. Gagnon (Jonquière)

M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Gabriel Laurence-Brook, chercheuse, Service de recherche, Québec solidaire

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 36, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Dubé, Laurence-Brook, Mercier et Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) de remplacer M. Ciccone (Marquette) et à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

À la demande de M. le président, M. Zanetti (Jean-Lesage) présente l'objet de la pétition.

M. Zanetti (Jean-Lesage) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition numéro 741-20230919 concernant l'opposition à l'expansion du Port de Québec en territoire agricole à Lévis.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'aménagement du territoire tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Zanetti (Jean-Lesage), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Dufour (Mille-Îles), M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 3.

Contre : M. Gagnon (Jonquière) et M. Rivest (Côte-du-Sud) - 2.

Abstention : M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 55, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

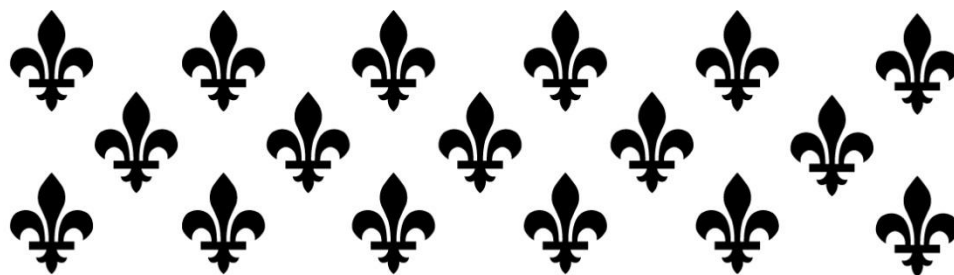
Original signé par

Roxanne Guévin

Sébastien Schneeberger

RG/cv

Québec, le 28 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 octobre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 855-20230928 portant sur une compensation financière pour la perte d'abris ou de camps due au feu de forêt 281

Séance de travail jeudi 19 octobre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 855-20230928 portant sur une compensation financière pour la perte d'abris ou de camps due au feu de forêt 281

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M. Fortin (Pontiac) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Zaga Mendez (Verdun) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Gagnon ainsi qu'à MM. Dubé et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Fortin (Pontiac) de remplacer M. Ciccone (Marquette) et à M^{me} Zaga Mendez (Verdun) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

À la demande de M. le président, M. Fortin (Pontiac) présente l'objet de la pétition.

M. Fortin (Pontiac), propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition concernant une compensation financière pour la perte d'abris ou de camps due au feu de forêt 281 (n° 855-20230928).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende les intervenants déterminés par les membres de la Commission.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fortin (Pontiac) et M^{me} Zaga Mendez (Verdun) - 2.

Contre : M. Girard (Lac-Saint-Jean) et M^{me} Jeannotte (Labelle) - 2.

Abstention : M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 49, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

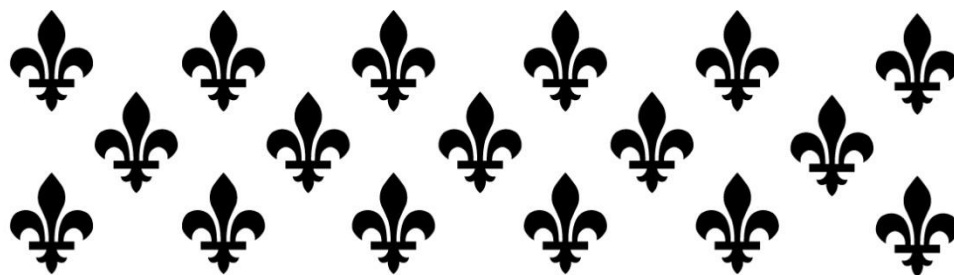
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Sébastien Schneeberger

FFL/cv

Québec, le 19 octobre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1241-20240130 portant sur des modifications au projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation

Séance de travail du mercredi 7 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1241-20240130 portant sur des modifications au projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président
M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
M. Gagnon (Jonquière)
M. Girard (Lac-Saint-Jean)
M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
M. Mathieu Houle-Courcelles, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Grenier et à MM. Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont).

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) présente l'objet de la pétition numéro 1241-20240130 portant sur des modifications au projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition numéro 1241-20240130 concernant des modifications au projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'aménagement du territoire tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 2.

Contre : M. Gagnon (Jonquière) et M. Girard (Lac-Saint-Jean) - 2.

Abstention : M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 9 février 2024, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

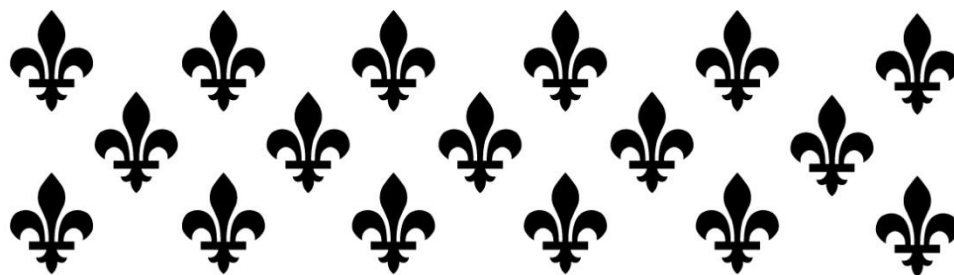
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Sébastien Schneeberger

FFL/cv

Québec, le 7 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2023

Organiser les travaux de la Commission et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 157-20221206 portant sur l'implantation du programme de formation en médecine vétérinaire à La Pocatière

Séance de travail du mercredi 8 février 2023

Objet : Organiser les travaux de la Commission et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 157-20221206 portant sur l'implantation du programme de formation en médecine vétérinaire à La Pocatière

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Cabinet du whip du gouvernement

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, directrice des commissions parlementaires, Cabinet du leader de l'opposition officielle

M^{me} Iman Marzouk, conseillère en relations internationales et interparlementaires, Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

M^{me} Anne-Marie Melançon, attachée politique et recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Danielle Rioux, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. François White, conseiller politique, Service de recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 36, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Proulx et White ainsi qu'à M^{mes} Dominguez, Dumais, Dussault, Huot-Gallien, Melançon et Rioux d'assister à la séance.

1. Présenter et organiser les travaux de la Commission

1.1 Mot de la présidence et présentation des membres

M^{me} la présidente souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M^{me} la présidente invite chacun des membres de la Commission ainsi que le personnel à se présenter.

1.2. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général

M. le secrétaire et le personnel de la Commission font une présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

1.3. Motion de constitution du comité directeur

M^{me} la présidente indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, de la vice-présidente et du secrétaire.

La motion est adoptée.

1.4. Motion pour les frais de repas

M^{me} la présidente indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

1.5. Présentation sur l'organisation des travaux en commission parlementaire

M. le secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

1.6. Présentation de mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi

M. le secrétaire fait une présentation sur les mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi.

Une discussion s'engage.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 157-20221206 portant sur l'implantation du programme de formation en médecine vétérinaire à La Pocatière

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition n°157-20221206 concernant l'implantation du programme de formation en médecine vétérinaire à La Pocatière.

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- L'Ordre des vétérinaires du Québec;
- L'ITA de La Pocatière;
- L'Université de Montréal.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Ghazal (Mercier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Ghazal (Mercier) et M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) - 2.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Émond (Richelieu), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M. Poulin (Beauce-Sud) et M^{me} Tremblay (Hull) - 5.

Abstention : M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 36, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

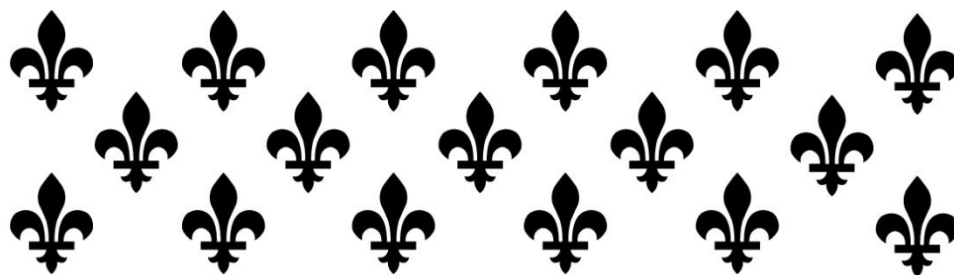
Original signé par

Philippe Brassard

André Fortin

PB/jd

Québec, le 8 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 février 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'utilisation des salles d'isolement ou de retrait utilisées dans le réseau de l'éducation

Séance de travail du jeudi 16 février 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'utilisation des salles d'isolement ou de retrait utilisées dans le réseau de l'éducation

Membres présents :

M. Fortin (Pontiac), président

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Frédéric Houde, recherchiste, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Anne-Marie Melançon, attachée politique et recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Alexandra Régis, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Danielle Rioux, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 02, M. Fortin (Pontiac) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Melançon, Régis et Rioux ainsi qu'à M. Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont).

Une discussion s'engage.

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'utilisation des salles d'isolement ou de retrait utilisées dans le réseau de l'éducation;

QUE la Commission de la culture et de l'éducation entende notamment les groupes suivants :

- Autisme Québec / Autisme Montréal;
- Société québécoise de la déficience intellectuelle;
- Fédération québécoise de l'autisme;
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ);
- Protecteur du citoyen;
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ);
- Conseil supérieur de l'éducation (CSE);
- Association de médecins psychiatres du Québec (AMPQ);
- Fédération des centres de services scolaires du Québec;
- Association des commissions scolaires anglophones du Québec;
- FSE – CSQ;
- Fédération autonome de l'enseignement (FAE);
- Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec (CPEBPQ).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Ghazal (Mercier), M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 3.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M. Poulin (Beauce-Sud) et M^{me} Tremblay (Hull) - 5.

Abstention : M. Fortin (Pontiac) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 28, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

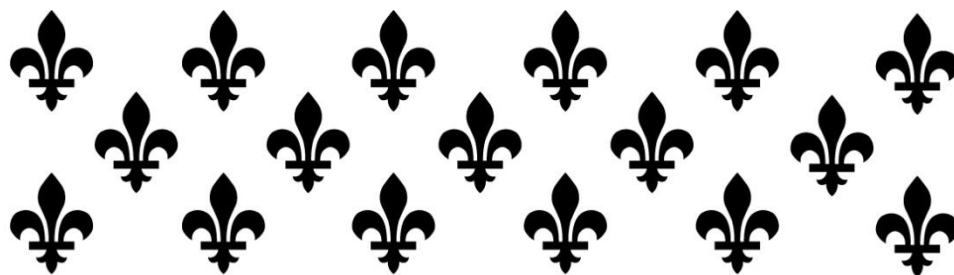
Original signé par

Philippe Brassard

André Fortin

PB/jd

Québec, le 16 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 février 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'augmentation de la violence dans les écoles et autour des écoles

Séance de travail du jeudi 23 février 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'augmentation de la violence dans les écoles et autour des écoles

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

Autre députée présente :

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Frédérik Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Danielle Rioux, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 43, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Rioux et Thivierge ainsi qu'à MM. Houde et Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont).

Une discussion s'engage.

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'augmentation de la violence dans les écoles et autour des écoles;

QUE la Commission de la culture et de l'éducation entende notamment les groupes suivants :

- FSE-CSQ;
- FAE;
- Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence de l'Université Laval;
- Fédération des comités de parents;
- Fédération du personnel de soutien scolaire;
- Sûreté du Québec;
- Service de police de la ville de Montréal (SPVM);
- CNESST;
- Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ);
- Association of Directors General of English School Boards of Québec (ADGESBQ);
- Protecteur national de l'élève;
- Protecteur du citoyen.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Nichols (Vaudreuil) de participer à la séance.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Ghazal (Mercier), M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 3.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) et M. Rivest (Côte-du-Sud) - 3.

Abstention : M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 10, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

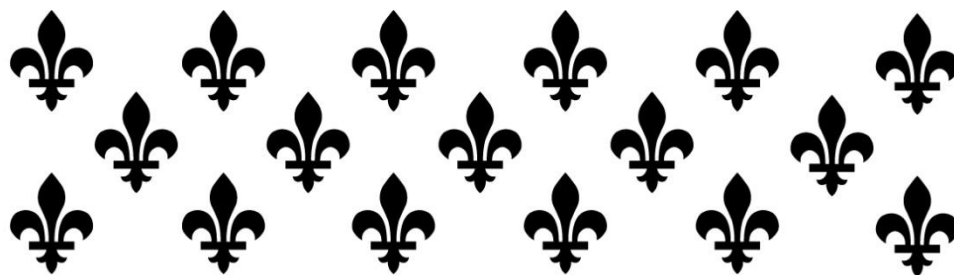
Original signé par

Philippe Brassard

André Fortin

PB/jd

Québec, le 23 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 mars 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 418-20230315 concernant la disponibilité d'auto-injecteurs d'épinéphrine (ÉpiPen) dans les écoles préscolaires et primaires du Québec

Séance de travail du mercredi 29 mars 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 418-20230315 concernant la disponibilité d'auto-injecteurs d'épinéphrine (ÉpiPen) dans les écoles préscolaires et primaires du Québec

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Frédérik Houde, recherchiste, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Thivierge ainsi qu'à M. Houde d'assister à la séance.

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition concernant la disponibilité d'auto-injecteurs d'épinéphrine (ÉpiPen) dans les écoles préscolaires et primaires du Québec (n° 418-20230315);

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment Allergie Québec et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ);

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) - 1.

Contre : M. Émond (Richelieu), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) et M^{me} Tremblay (Hull) - 3.

Abstention : M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 44, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 30 mars 2023, à 11 h 30, où elle se réunira à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

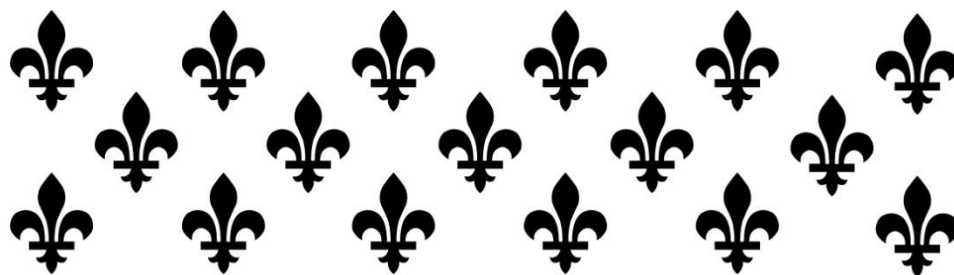
Original signé par

Philippe Brassard

André Fortin

PB/jd

Québec, le 29 mars 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 5 avril 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la maîtrise de la langue française au collégial

Séance de travail du mercredi 5 avril 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la maîtrise de la langue française au collégial

Membres présents :

M. Fortin (Pontiac), président

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, recherchiste, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Élyse Moisan, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Tricia Murray, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Fortin (Pontiac) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dominguez, Dumais, Moisan et Murray ainsi qu'à M. Chayer d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) de remplacer M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont).

Une discussion s'engage.

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative sur l'enjeu de la maîtrise de la langue française au collégial;

QUE la Commission de la culture et de l'éducation entende notamment les groupes suivants :

- La ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Pascale Déry;
- Le ministre de la Langue française, M. Jean-François Roberge;
- Les membres du comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial, M^{me} Marie-Claude Boivin, M^{me} Lison Chabot et M^{me} Godeliva Debeurme;
- La Fédération des cégeps;
- La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ);
- La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN);
- Toute autre personne dont l'apport pourrait s'avérer pertinent.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), M^{me} Ghazal (Mercier) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 3.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Émond (Richelieu) et M^{me} Tremblay (Hull) - 3.

Abstention : M. Fortin (Pontiac) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 31, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

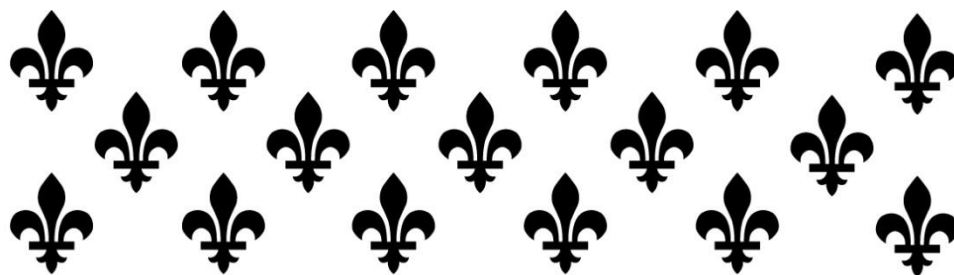
Original signé par

Philippe Brassard

André Fortin

PB/jd

Québec, le 5 avril 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 5 avril 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 461-20230323 portant sur la construction d'une école secondaire à Val-des-Monts

Séance de travail du mercredi 5 avril 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 461-20230323 portant sur la construction d'une école secondaire à Val-des-Monts

Membres présents :

M. Fortin (Pontiac), président

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, recherchiste, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Frédérik Houde, recherchiste, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Élyse Moisan, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Tricia Murray, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 32, M. Fortin (Pontiac) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dominguez, Dumais, Moisan et Murray ainsi qu'à MM. Chayer et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) de remplacer M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont).

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition concernant la construction d'une école secondaire à Val-des-Monts (n° 461-20230323);

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende les intervenants déterminés par les membres de la commission;

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), M^{me} Ghazal (Mercier) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 3.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Émond (Richelieu) et M^{me} Tremblay (Hull) - 3.

Abstention : M. Fortin (Pontiac) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 48, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

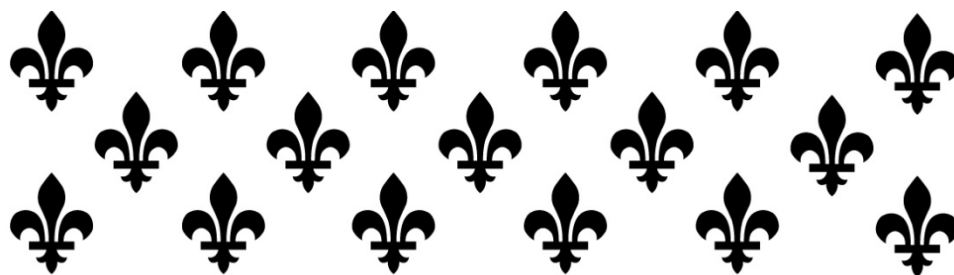
Original signé par

Philippe Brassard

André Fortin

PB/jd

Québec, le 5 avril 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 mai 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 522-20230419 et 523-20230419 portant sur le maintien du service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves ayant un handicap physique au CSSDM

Séance de travail du jeudi 11 mai 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 522-20230419 et 523-20230419 portant sur le maintien du service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves ayant un handicap physique au CSSDM

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Ghazal (Mercier)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Roxanne Guévin, secrétaire de commission parlementaire

M. Frédéric Houde, recherchiste, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cornand ainsi qu'à MM. Chayer et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent).

Une discussion s'engage.

M^{me} Ghazal (Mercier) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition portant sur le maintien du service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves ayant un handicap physique au CSSDM (522-20230419);

QUE dans le cadre de ce mandat, la commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition, ainsi que 5 groupes pertinents qui seront décidés par la commission à l'unanimité, ainsi que tout autre groupe que la commission jugera pertinent d'entendre.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Ghazal (Mercier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Ghazal (Mercier) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 2.

Contre : M. Émond (Richelieu), M. Poulin (Beauce-Sud) et M^{me} Tremblay (Hull) - 3.

Abstention : M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 54, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

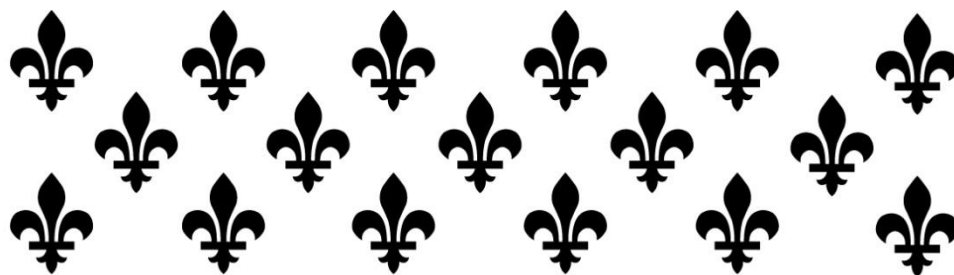
Original signé par

Philippe Brassard

André Fortin

PB/jd

Québec, le 11 mai 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 mai 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la question des clauses d'amnistie au sein des conventions collectives dans le cadre de l'application de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur

Séance de travail du jeudi 25 mai 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la question des clauses d'amnistie au sein des conventions collectives dans le cadre de l'application de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur

Membres présents :

M. Fortin (Pontiac), président
M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
M^{me} Boutin (Jean-Talon) en remplacement de M^{me} Tremblay (Hull)
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)
M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Félix Fortin-Lauzier, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires
M. Frédérik Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M^{me} Anne-Marie Melançon, attachée politique et chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
M^{me} Élyse Moisan, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 05, M. Fortin (Pontiac) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Melançon et Moisan ainsi qu'à MM. Chayer et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Boutin (Jean-Talon) de remplacer M^{me} Tremblay (Hull) et de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, conformément à l'article 120 de notre règlement, tienne un mandat d'initiative portant sur les clauses d'amnisties au sein des conventions collectives, dans le cadre de l'application de la loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des consultations particulières et entende notamment le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), l'Union étudiante du Québec, la Fédération étudiante collégiale du Québec, les trois centrales syndicales (FTQ, CSN et CSQ), ainsi que tout autre groupe jugé pertinent par la commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 15, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'au jeudi 1^{er} juin, après les avis touchant les travaux des commissions, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

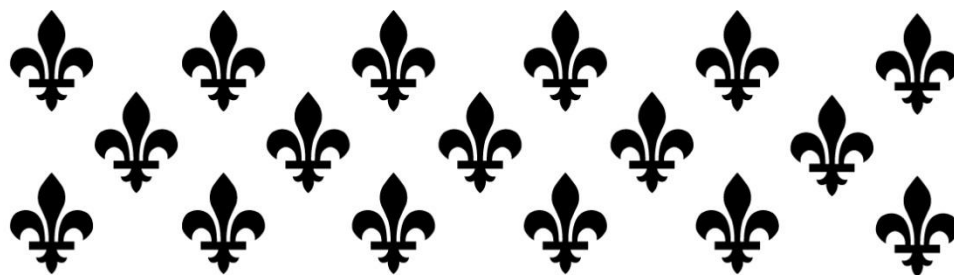
Original signé par

Roxanne Guévin

André Fortin

RG/jd

Québec, le 25 mai 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 622-20230531 portant sur l'ajout du programme de maîtrise professionnelle en orthophonie à la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec

Séance de travail du mercredi 20 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 622-20230531 portant sur l'ajout du programme de maîtrise professionnelle en orthophonie à la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Élyse Moisan, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 58, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) et à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dominguez, Grenier et Moisan ainsi qu'à MM. Boivin et Chayer d'assister à la séance.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition 622-20230531 visant à ce que le programme de maîtrise professionnelle en orthophonie soit ajouté à la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de la culture et de l'éducation tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 15, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

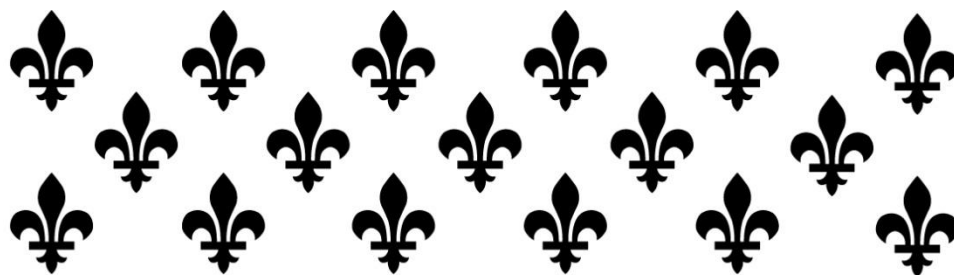
Original signé par

Roxanne Guévin

André Fortin

RG/jd

Québec, le 20 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 octobre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 989-20231017 concernant la bonification de l'aide financière aux études et réduction de la dette des diplômés québécois

Séance de travail du jeudi 26 octobre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 989-20231017 concernant la bonification de l'aide financière aux études et réduction de la dette des diplômés québécois

Membres présents :

M. Émond (Richelieu)
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)
M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)
M^{me} Schmaltz (Vimont) en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières), présidente de séance
M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Frédérik Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M. Antoine Laflamme, attaché politique, Bureau de circonscription de la députée de Hull
M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M^{me} Schmaltz (Vimont) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge ainsi qu'à MM. Boivin, Chayer, Houde et Laflamme d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Schmaltz (Vimont) de remplacer M. Asselin (Vanier-Les Rivières) et à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition concernant la bonification de l'aide financière aux études et réduction de la dette des diplômés québécois (n°989-20231017) ;

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende les intervenants déterminés par les membres de la Commission ;

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Une discussion s'engage.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 2.

Contre : M. Émond (Richelieu) et M^{me} Tremblay (Hull) - 2.

Abstention : M^{me} Schmaltz (Vimont) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 27, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures où elle se réunira en séance publique afin de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

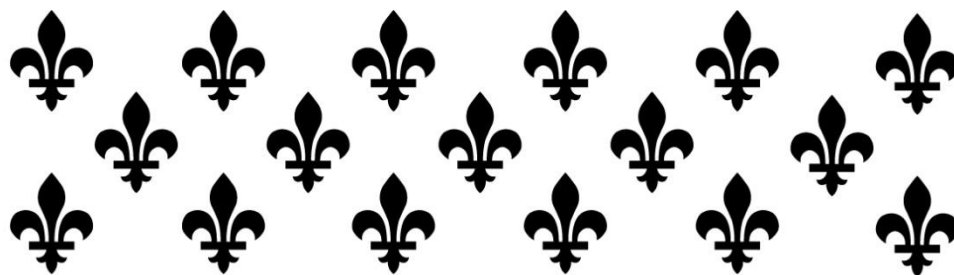
Original signé par

Astrid Martin

André Fortin

AM/jd

Québec, le 26 octobre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 novembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1017-20231019 portant sur l'annulation de la politique SEJ-18 du Centre de services scolaire des Mille-Îles

2023

Séance de travail du jeudi 2 novembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1017-20231019 portant sur l'annulation de la politique SEJ-18 du Centre de services scolaire des Mille-Îles

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédérik Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, directrice, Cabinet du leader parlementaire du 2^e groupe d'opposition

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 04, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Leclerc et Thivierge ainsi qu'à MM. Chayer et Houde d'assister à la séance.

M^{me} Ghazal (Mercier) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition 1017-20231019 portant sur l'annulation de la politique SEJ-18 du Centre de services scolaire des Mille-Îles;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de la culture et de l'éducation tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Ghazal (Mercier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Ghazal (Mercier) et M^{me} Rizzy (Saint-Laurent) - 2.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières) et M^{me} Tremblay (Hull) - 2.

Abstention : M. Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 22, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance publique afin de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

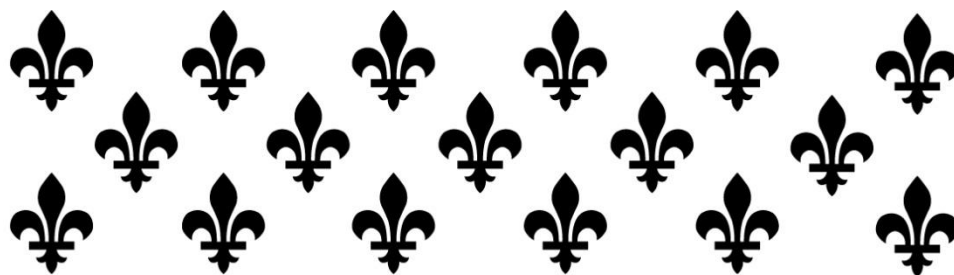
Original signé par

Astrid Martin

André Fortin

AM/jd

Québec, le 2 novembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 décembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1141-20231128 portant sur l'annulation de la hausse des frais de scolarité des étudiants provenant de l'extérieur du Québec

Séance de travail du jeudi 7 décembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1141-20231128 portant sur l'annulation de la hausse des frais de scolarité des étudiants provenant de l'extérieur du Québec

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Élyse Moisan, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 04, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Moisan ainsi qu'à MM. Boivin, Chayer et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition concernant l'annulation de la hausse des frais de scolarité des étudiants provenant de l'extérieur du Québec (n°1141-20231128).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Université Bishop's;
- Université McGill;
- Université Concordia;
- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 2.

Contre : M. Poulin (Beauce-Sud) et M^{me} Tremblay (Hull) - 2.

Abstention : M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 13, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

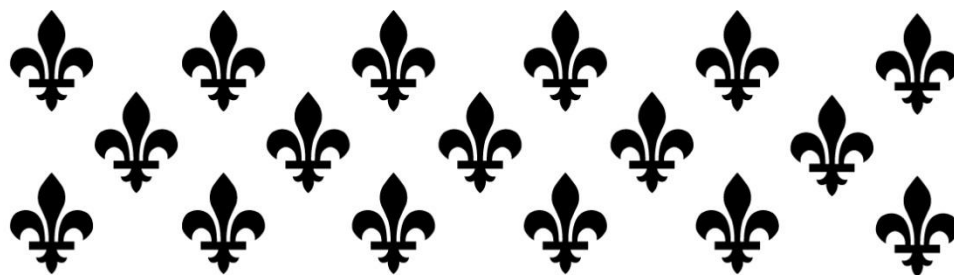
Original signé par

Dominic Garant

André Fortin

DG/jd

Québec, le 7 décembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 décembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1180-20231130 concernant le maintien des services offerts au Pavillon d'éducation communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve

Séance de travail du jeudi 7 décembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n°1180-20231130 concernant le maintien des services offerts au Pavillon d'éducation communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve

Membres présents :

M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Élyse Moisan, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 13, M^{me} Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Moisan ainsi qu'à MM. Boivin, Chayer et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition n° 1180-20231130 concernant le maintien des services offerts au Pavillon d'éducation communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de la culture et de l'éducation tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

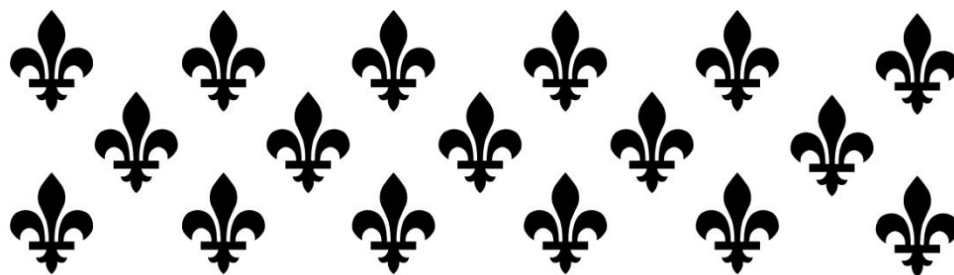
Original signé par

Dominic Garant

André Fortin

DG/jd

Québec, le 7 décembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1242-20240130 concernant la gratuité du transport scolaire

Séance de travail du mercredi 7 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1242-20240130 concernant la gratuité du transport scolaire

Membres présents :

M. Fortin (Pontiac), président

M. Rivest (Côte-du-Sud)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Houde, chercheur, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 02, M. Fortin (Pontiac) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Thivierge ainsi qu'à M. Houde d'assister à la séance.

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition concernant la gratuité du transport scolaire (n° 1242-20240130);

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les intervenants suivants :

- Fédération des transporteurs par autobus;
- Fédération des centres de services scolaires du Québec;
- Fédération des comités de parents du Québec;
- Commission scolaire Eastern Township.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 1.

Contre : M. Rivest (Côte-du-Sud) et M^{me} Tremblay (Hull) - 2.

Abstention : M. Fortin (Pontiac) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 15 h 12, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

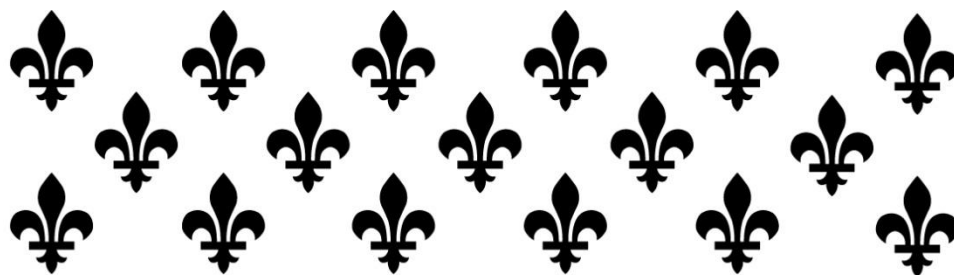
Original signé par

Roxanne Guévin

André Fortin

RG/jd

Québec, le 7 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 février 2023

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation des travaux

2023

Séance de travail du jeudi 2 février 2023

Objet : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M. Dufour (Abitibi-Est)

M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Guillaume Boivin, attaché politique et chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Mylène Poulin, conseillère en relations internationales et interparlementaires, Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

M^{me} Claudette Robillard, bibliothécaire, Service de l'information, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 45, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Boivin et Chayer d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M^{me} la présidente souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M^{me} la présidente invite chacun des membres de la Commission ainsi que le personnel à se présenter.

2. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général

M^{me} la secrétaire et le personnel de la Commission font une présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

3. Constitution du comité directeur

M^{me} la présidente indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé de la présidente, du vice-président et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

4. Motion pour les frais de repas

M^{me} la présidente indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

5. Présentation sur l'organisation des travaux en commission parlementaire

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

6. Présentation des mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur les mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi.

Une discussion s'engage.

À 12 h 39, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

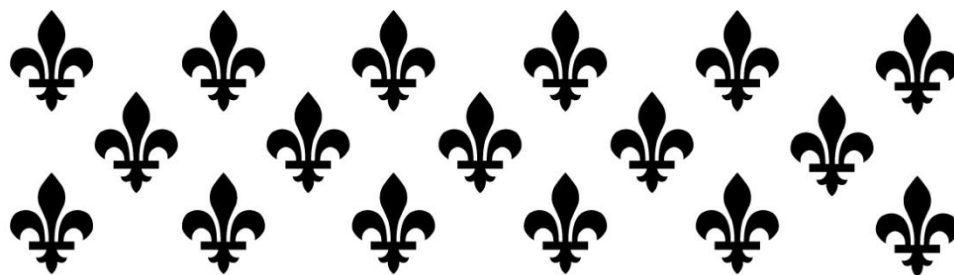
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Sylvie D'Amours

APC/mcb

Québec, le 2 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 mars 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur les logiciels de
télésurveillance

Séance de travail du jeudi 23 mars 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les logiciels de télésurveillance

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Guillaume Boivin, attaché politique et recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Thomas Guérette, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Emmy Lachance, stagiaire, Université de Sherbrooke

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dussault et Lachance, ainsi qu'à MM. Boivin, Chayer et Guérette d'assister à la séance.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), propose la motion suivante :

QU'en vertu de l'article 120 du Règlement, la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les logiciels de télésurveillance.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'économie et du travail tiennne des auditions afin d'entendre :

- Ordre des conseillers en ressources humaines agréés;
- FTQ;
- CSN;
- CSQ;
- Conseil du Patronat;
- FCEI;
- Barreau du Québec;
- M^e Catherine Massé-Lacoste;
- M^e Camille G. Grenon;
- Étienne Charbonneau, professeur titulaire de la Chaire de recherche du Canada en management public comparé, École nationale d'administration publique (ENAP);
- Gilles Levasseur, professeur de gestion et de droit à l'Université d'Ottawa;
- Ainsi que tout autre organisme ou personne que la Commission jugera pertinent d'entendre dans le cadre de son mandat.

QUE la Commission produise un rapport afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 24, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

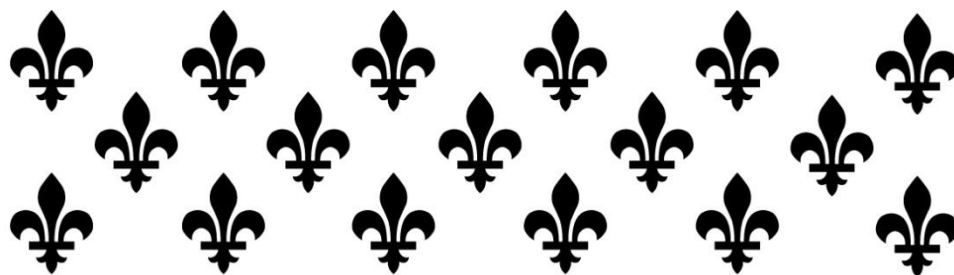
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Sylvie D'Amours

APC/mcb

Québec, le 23 mars 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 juin 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur l'émergence et le développement de la technologie d'intelligence artificielle « GPT » et les bouleversements que son avènement entraînera sur le marché du travail québécois

Séance de travail du mercredi 7 juin 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur l'émergence et le développement de la technologie d'intelligence artificielle « GPT » et les bouleversements que son avènement entraînera sur le marché du travail québécois

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M. Bouazzi (Maurice-Richard) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Martel (Nicolet–Bécancour)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 08 h 30, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais et Dussault, ainsi qu'à M. Chayer d'assister à la séance

Il est convenu de permettre à M. Bouazzi (Maurice-Richard) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

M^r Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je fais motion afin que la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'émergence et le développement de la technologie d'intelligence artificielle « GPT » et les bouleversements que son avènement entraînera sur le marché du travail québécois.

QUE la Commission de l'économie et du travail entende notamment les groupes suivants :

- L'institut québécois d'intelligence artificielle (MILA);
- Le bureau de coordination interuniversitaire;
- M. Luc Sirois, Innovateur en chef et Directeur général du Conseil de l'innovation du Québec;
- La Fédération des Cégeps;
- L'Union étudiante du Québec;
- La Fédération étudiante collégiale du Québec;
- Le Conseil du patronat du Québec;
- La Fédération des chambres de commerce du Québec;
- La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante;
- Manufacturiers et exportateurs du Québec;
- Des représentants des principaux syndicats du Québec;
- Scale AI;
- IVADO;
- Montréal InVivo;
- SKEMA Canada : le centre d'innovation en Intelligence artificielle de SKEMA Business School;
- M. Rémi Quirion, Scientifique en chef du Québec;
- M. Bruno Guglielminetti;
- M. Alain McKenna;
- M^{me} Maria Mourani.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^r Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé) - 3.

Contre : M^{me} Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel), M^{me} Boutin (Jean-Talon), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Tremblay (Dubuc) - 4.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 09 h 01, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

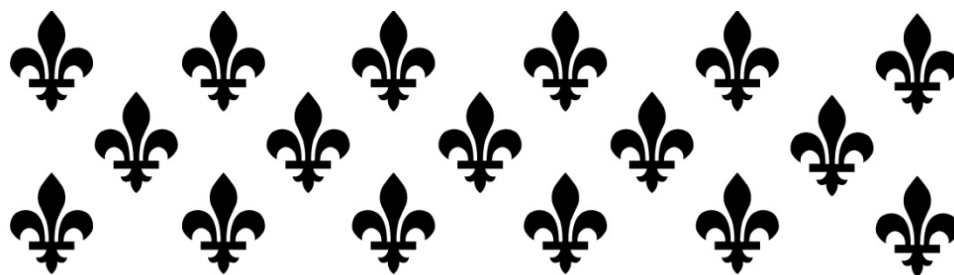
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/mcb

Québec, le 7 juin 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 621-20230531 portant sur la demande d'un congé de deuil en cas de décès périnatal

Séance de travail du jeudi 21 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 621-20230531 portant sur la demande d'un congé de deuil en cas de décès périnatal

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)

M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Tremblay (Hull)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Québec solidaire

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Tricia Murray, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 31, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Dominguez et Murray ainsi qu'à M. Chayer d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) de remplacer M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey) et à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

À la demande de M^{me} la présidente, M. Zanetti (Jean-Lesage) présente l'objet de la pétition.

M. Zanetti (Jean-Lesage), propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition n° 621-20230531.

QUE dans le cadre de ce mandat la Commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que :

- Francine de Montigny, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles;
- Isabelle Caron, B.Psy., M.A., intervenante et formatrice en deuil périnatal;
- Parents Orphelins;
- l'Association des parents vivant un deuil périnatal;
- Regroupement valorisation paternité;
- ainsi que tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d'entendre.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Zanetti (Jean-Lesage), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 2.

Contre : M. Tremblay (Dubuc) et M^{me} Tremblay (Hull) - 2.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 52, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

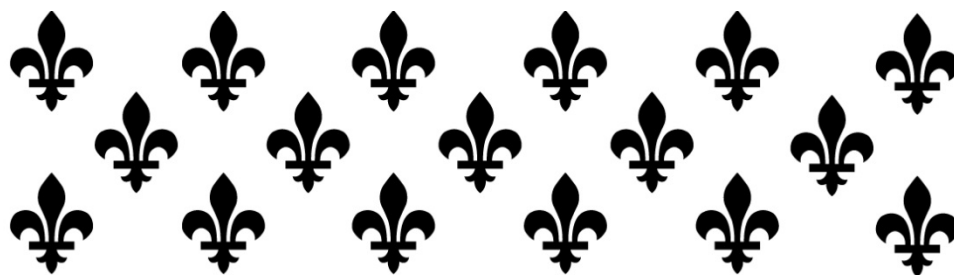
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 21 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 723-20230913 portant sur le retrait de l'exception visant les chauffeurs d'autobus scolaires de la Loi sur les normes du travail

Séance de travail du jeudi 21 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 723-20230913 portant sur le retrait de l'exception visant les chauffeurs d'autobus scolaires de la Loi sur les normes du travail

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélanie Grenier, conseillère politique, Québec Solidaire

M. Thomas Guérette, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Grenier et à MM. Boivin, Chayer, Dubé et Guérette d'assister à la séance.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition n° 723-20230913 visant le retrait de l'exception visant les chauffeurs d'autobus scolaires de la Loi sur les normes du travail.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'économie et du travail tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 16, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

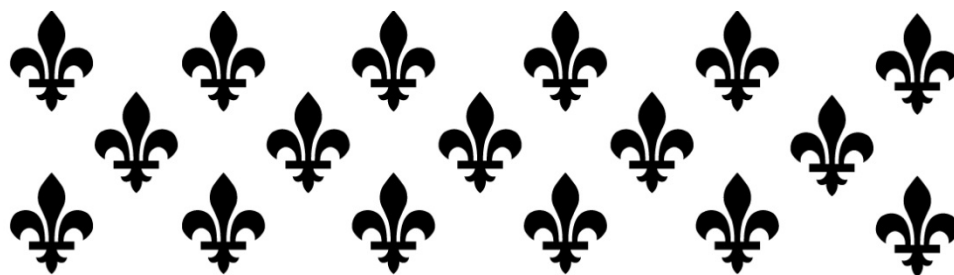
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 21 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 octobre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative sur la lutte contre la pauvreté et
l'exclusion sociale

2023

Séance de travail du mercredi 18 octobre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de solidarité sociale et d'action communautaire en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Kelley (Jacques-Cartier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de solidarité sociale et d'action communautaire en remplacement de M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)

M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Tricia Murray, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Murray et à MM. Chayer et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Fontecilla (Laurier-Dorion) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et à M. Kelley (Jacques-Cartier) de remplacer M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey).

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

QUE la Commission de l'économie et du travail entende notamment les groupes suivants :

- L'Observatoire québécois des inégalités;
- Le Collectif pour un Québec sans pauvreté et ses organismes membres;
- L'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM);
- Centraide;
- M. François Blais, professeur à l'Université Laval;
- Tout intervenant dont l'apport serait susceptible de faire avancer les travaux de la Commission.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et M. Kelley (Jacques-Cartier) - 2.

Contre : M. Tremblay (Dubuc) et M^{me} Tremblay (Hull) - 2.

Abstention : M. D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 19, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

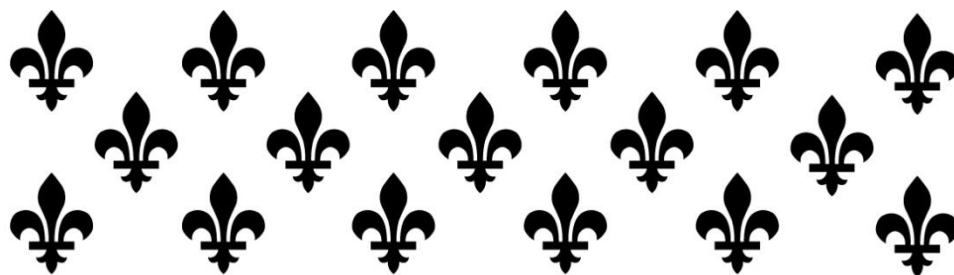
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 18 octobre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1243-20240130 portant sur la rémunération des stages obligatoires

Séance de travail du jeudi 8 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1243-20240130 portant sur la rémunération des stages obligatoires

Membres présents :

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)
M. Dufour (Abitibi-Est)
M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)
M. Martel (Nicolet–Bécancour)
M^{me} Tremblay (Hull), présidente de séance

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Guillaume Boivin, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M^{me} Tricia Murray, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M^{me} Tremblay (Hull) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dominguez et Murray ainsi qu'à M. Boivin d'assister à la séance.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition numéro 1243-20240130 concernant la rémunération des stages obligatoires.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'économie et du travail tiennne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 15, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle se réunira en séance publique afin d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la commission,

Original signé par

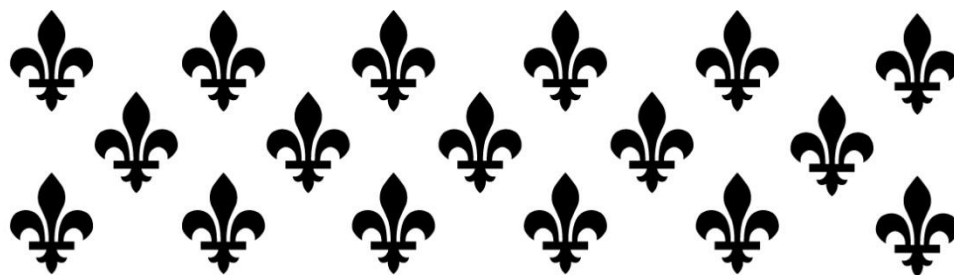
Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 8 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 31 janvier 2023

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation des travaux

2023

Séance de travail du mardi 31 janvier 2023

Objet : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président
M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), vice-présidente

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)
M. Allaire (Maskinongé)
M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys)
M. Bélanger (Orford)
M^{me} Mallette (Huntingdon)
M. Montigny (René-Lévesque)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition
M. Alexandre Chayer, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Mélissa Morin, conseillère en relations internationales et interparlementaires, Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole
M. Stéphane Wimart, bibliothécaire, Service de la référence, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 04, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Boucher-Stanton ainsi qu'à M. Chayer d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M. le président invite chacun des membres de la Commission ainsi que le personnel à se présenter.

2. Constitution du comité directeur

M. le président indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Simard (Montmorency) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, de la vice-présidente et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

3. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Simard (Montmorency) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

4. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général

M^{me} la secrétaire et le personnel de la Commission font une présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

5. Présentation sur la procédure en commission parlementaire

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

À 9 h 07, M. le président suspend ses travaux jusqu'à 9 h 45, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

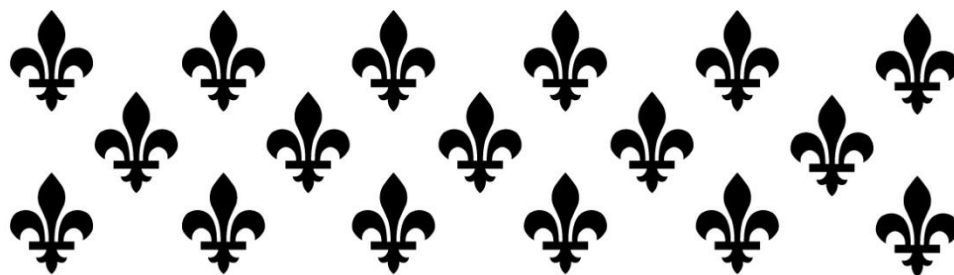
Original signé par

Mériem Lahouiou

Jean-François Simard

ML/cv

Québec, le 31 janvier 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} juin 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative sur le salon de jeux au Centre Bell
à Montréal

Séance du jeudi 1^{er} juin 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur le salon de jeux au Centre Bell à Montréal

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président
- M. Allaire (Maskinongé)
- M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) en remplacement de
M. Bouazzi (Maurice-Richard)
- M^{me} Mallette (Huntingdon)
- M. Montigny (René-Lévesque)

Autres personnes présentes :

- M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Victoria Cornand, stagiaire, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Hugo Dubé, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Gabriel Moreau, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- M. François White, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Huot-Gallien, ainsi qu'à MM. Chayer, Dubé, Moreau et White d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) de remplacer M. Bouazzi (Maurice-Richard).

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des finances publiques se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le projet d'un salon de jeux au Centre Bell à Montréal.

QUE la Commission des finances publiques entende notamment les groupes suivants :

- Loto-Québec;
- Santé publique - Direction régionale de Montréal;
- M^{me} Sylvia Kairouz, directrice du Laboratoire de recherche sur les habitudes de vie et les dépendances (Université Concordia);
- Maison Jean-Lapointe;
- Le Grand chemin;
- Institut national de santé publique du Québec;
- Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu (CQEPTJ);
- Groupe de recherche sur l'intervention et les fondements en JEU (GRIF-JEU).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Simard (Montmorency), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) et M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) - 2.

Contre : M. Allaire (Maskinongé), M^{me} Mallette (Huntingdon) et M. Montigny (René-Lévesque) - 3.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 46, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 8 juin 2023, après les avis touchant les travaux des commissions, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

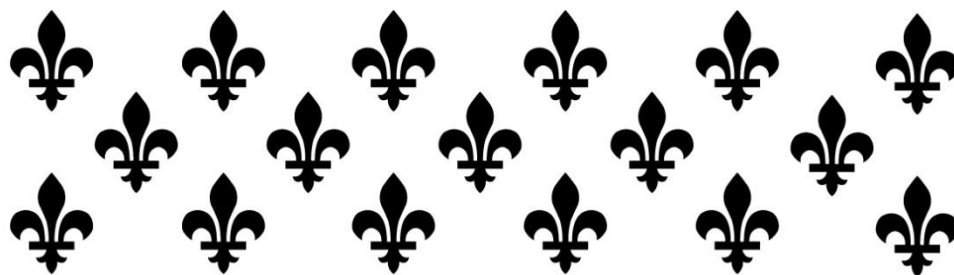
Original signé par

Mériem Lahouiou

Jean-François Simard

ML/cv

Québec, le 1^{er} juin 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 688-20230608 concernant les hausses salariales équitables dans le secteur public.

Séance de travail du mardi 26 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 688-20230608 concernant les hausses salariales équitables dans le secteur public.

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président
M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), vice-présidente

M. Allaire (Maskinongé)
M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Bouazzi (Maurice-Richard)
M^{me} Mallette (Huntingdon)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Guillaume Boivin, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. François White, conseiller politique, Service de recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 31, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Boivin, Chayer, Dubé et White d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Bouazzi (Maurice-Richard).

M^{me} Labrie (Sherbrooke) propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques se saisisse de la pétition n° 688-20230608, portant sur les hausses salariales équitables dans le secteur public.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des finances publiques tiennne des auditions afin d’entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu’elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d’identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n’ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 39, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

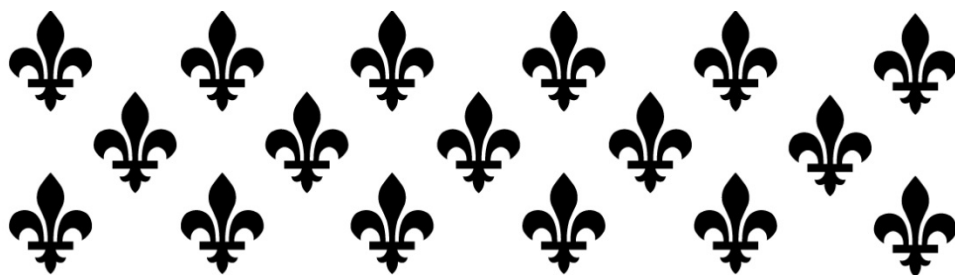
Original signé par

Mériem Lahouiou

Jean-François Simard

ML/cv

Québec, le 26 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 février 2023

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation des travaux

Séance de travail du jeudi 9 février 2023

Objet : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président
M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les-Rivières)
M^{me} Boivin-Roy (Anjou–Louis-Riel)
M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
M. Lemieux (Saint-Jean)
M. Morin (Acadie)
M^{me} Nichols (Vaudreuil-Dorion)
M. Zanetti (Jean-Lesage)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral
M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral
M^{me} Carolane Fillion, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
M^{me} Karine Gaudreault, conseillère en relations interparlementaires et internationales, Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole
M^{me} Audrey Houle, Service de la recherche, Direction de la bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Audrey Paquette, attachée politique-recherche, Service de recherche, Québec solidaire
M^{me} Catherine Picard, bibliothécaire, Service de l'information, Direction de la bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 39, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Fillion et Paquette ainsi qu'à MM. Bégin, Duperron et Proulx d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M. le président invite chacun des membres de la Commission ainsi que le personnel à se présenter.

2. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général

M^{me} la secrétaire et le personnel de la Commission font une brève présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

3. Motion de constitution du comité directeur

M. le président indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Bachand (Richmond) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, de la vice-présidente et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

4. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Bachand (Richmond) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

5. Présentation sur la procédure en commission parlementaire

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

Il est convenu que la présentation sera disponible sur le site Greffier.

À 12 h 09, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'au mardi 15 février 2023, après les avis touchant les travaux des commissions, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

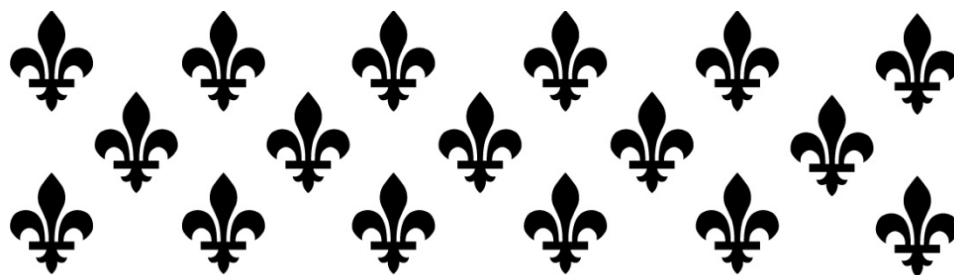
Sabine Mekki

Original signé par

André Bachand

SM/ag

Québec, 9 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 mars 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 413-20230314 portant sur les cyberviolences faites aux femmes

Séance de travail du mardi 28 mars 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 413-20230314 portant sur les cyberviolences faites aux femmes

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), vice-présidente

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Ghazal (Mercier) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Nichols (Vaudreuil-Dorion)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) en remplacement de M. Morin (Acadie)

Autres personnes présentes :

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, Service de la recherche, Direction de la bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Tricia Murray, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Nicolas Proulx, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 29, M. Bachand (Richmond), déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dominguez et Murray ainsi qu'à M. Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage) ainsi qu'à M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) de remplacer M. Morin (Acadie).

M^{me} Ghazal (Mercier) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des institutions se saisisse de la pétition 413-20230314 portant sur les cyberviolences.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des auditions afin d'entendre :

- Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist
- Nadia Seraioocco, chargée de cours à l'UQAM et spécialiste de la cyberculture
- Annick Charrette, présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture
- L'organisme Relais-Femme
- REF, Institut de Recherche et d'Études Féministes de l'UQAM
- Cyberaide

Ainsi que tout autres organismes que la Commission jugera pertinents dans le cadre de son mandat.

Que la Commission produise un rapport afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de la députée de Mercier, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Ghazal (Mercier), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) - 4.

Contre : M^{me} Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 3.

Abstention : M. Bachand (Richmond) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 49, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

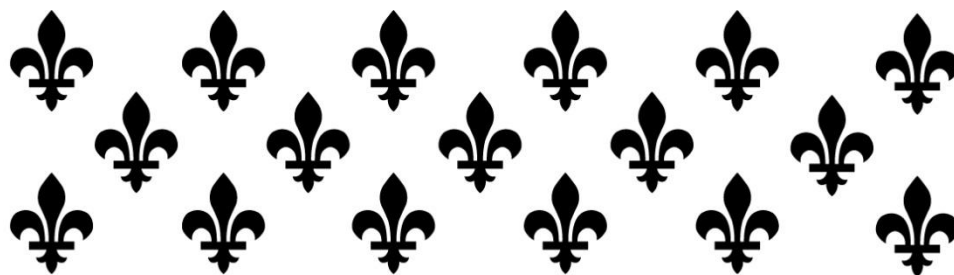
Sabine Mekki

Original signé par

André Bachand

SM/ag

Québec, le 28 mars 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 mars 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 427-20230316 portant sur la Reconnaissance du racisme et de la discrimination systémique envers les femmes et les filles autochtones

Séance de travail du mercredi 29 mars 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 427-20230316 portant sur la reconnaissance du racisme et de la discrimination systémique envers les femmes et les filles autochtones

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M. Morin (Acadie)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

M. St-Louis (Joliette) en remplacement de M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

M^{me} Nadya Dumais, attachée politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Audrey Houle, Service de la recherche, Direction de la bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Audrey Paquette, attachée politique-recherche, Service de recherche, Québec solidaire

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Bachand (Richmond), déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Boucher-Stanton, Dumais et Paquette, ainsi qu'à MM. Chayer, Duperron et Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

M. Morin (Acadie) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission institutions se saisisse de la pétition portant sur la reconnaissance du racisme et de la discrimination systémique envers les femmes et les filles autochtones (n° 427-20230316).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Femmes Autochtones du Québec (FAQ);
- Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL);
- M. Sipi Flamand, chef du Conseil des Atikamekw de Manawan.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Morin (Acadie), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Morin (Acadie) - 2.

Contre : M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. Lemieux (Saint-Jean), M^{me} Schmaltz (Vimont) et M. St-Louis (Joliette) - 4.

Abstention : M. Bachand (Richmond) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 22, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

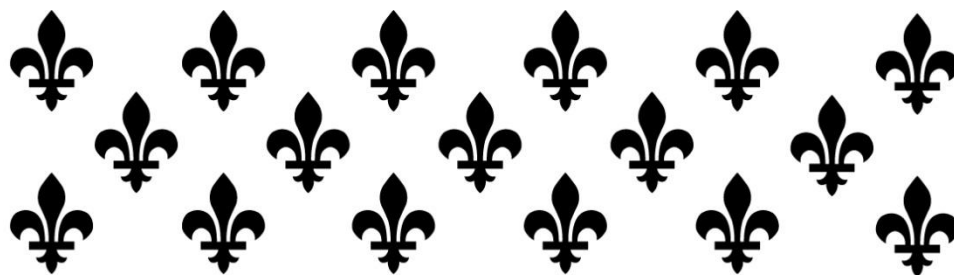
Original signé par

Sabine Mekki

André Bachand

SM/ag

Québec, le 29 mars 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1200-20231207 concernant l'adoption d'une réforme électorale pour la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte

Séance de travail du jeudi 8 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 1200-20231207 concernant l'adoption d'une réforme électorale pour la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) en remplacement de M. Morin (Acadie)

M. Zanetti (Jean-Lesage)

Autre député présent :

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Martin Blanchette, directeur des travaux parlementaires, Cabinet du chef du Parti Québécois

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Annie Trudel, conseillère politique de la députée de Vaudreuil

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 59, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dussault, Gagné, Grenier et Trudel ainsi qu'à M. Blanchette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) de remplacer M. Morin (Acadie).

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) d'assister à la séance.

M. Zanetti (Jean-Lesage) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se saisisse de la pétition n° 1200-20231207 concernant l'adoption d'une réforme électorale pour la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des institutions tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 19, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

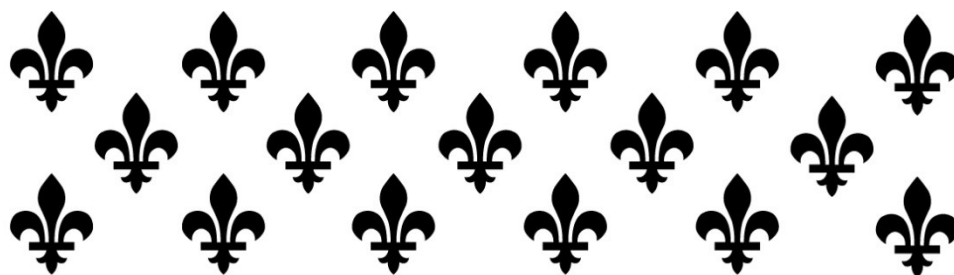
Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 8 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 février 2023

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation des travaux

2023

Séance de travail du mardi 7 février 2023

Objet : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente
M^{me} Caron (La Pinière), vice-présidente
M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), vice-présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)
M^{me} Gendron (Châteauguay)
M^{me} Picard (Soulanges)
M^{me} Prass (D’Arcy-McGee)
M^{me} Schmaltz (Vimont)
M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Gabrielle Angers-Gosselin, conseillère en relations internationales et interparlementaires, Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole
M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d’opposition
M^{me} Marie-Hélène Fournier, bibliothécaire, Service de l’information, Bibliothèque de l’Assemblée nationale
M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l’Assemblée nationale
M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Vanessa Roy, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire
M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l’Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l’hôtel du Parlement.

À 10 h 51, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton et Roy ainsi qu'à M. Proulx d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M^{me} la présidente souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M^{me} la présidente invite chacun des membres de la Commission ainsi que le personnel à se présenter.

2. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général

M^{me} la secrétaire et le personnel de la Commission font une présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

3. Motion de constitution du comité directeur

M^{me} la présidente indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

Mme Lecours (Les Plaines) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé de la présidente, des vice-présidentes et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

4. Motion pour les frais de repas

M^{me} la présidente indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

Mme Lecours (Les Plaines) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

5. Présentation sur l'organisation des travaux en commission parlementaire

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

6. Présentation des mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur les mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi.

Une discussion s'engage.

À 12 h 04, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

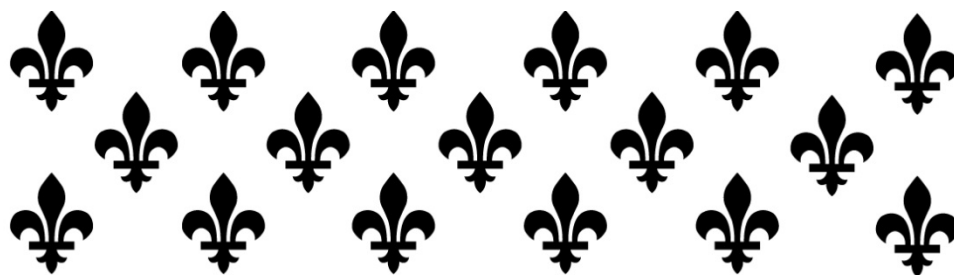
Original signé par

Astrid Martin

Lucie Lecours

AM/mcb

Québec, le 7 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 février 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative sur les fermetures et les
conversions de résidences privées pour aînés (RPA)

Séance de travail du jeudi 23 février 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les fermetures et les conversions de résidences privées pour aînés (RPA)

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Caron (La Pinière), vice-présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Coralie Duplessis, conseillère politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Wlady Siewierski, agent de logistique, Direction des commissions parlementaires

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Duplessis et Dussault ainsi qu'à MM. Mercier et Proulx d'assister à la séance.

M^{me} Caron (La Pinière) présente l'objet de sa demande.

M^{me} Caron (La Pinière), propose la motion suivante :

QUE la Commission des relations avec les citoyens se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les fermetures et les conversions de résidences privées pour aînés (RPA).

QUE la Commission des relations avec les citoyens entende notamment les groupes suivants :

- Le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) ;
- Le Réseau FADOQ ;
- L'Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) ;
- Le Protecteur du citoyen ;
- La Société d'habitation du Québec ;
- Le Regroupement québécois des OSBL d'habitation (RQOH).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Caron (La Pinière), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Caron (La Pinière) et M^{me} Labrie (Sherbrooke) - 2.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Schmaltz (Vimont) et M^{me} Tardif (Lavolette-Saint-Maurice) - 3.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 20, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

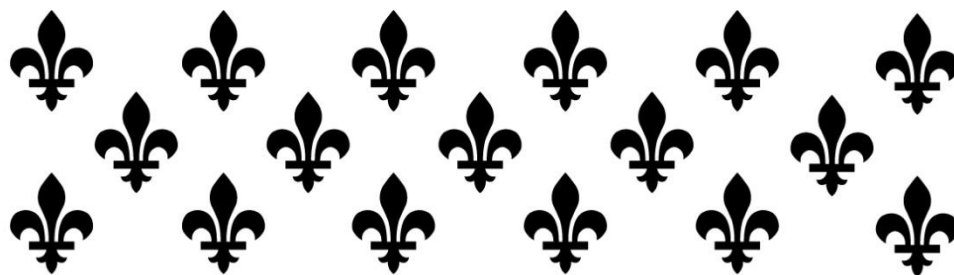
Astrid Martin

Original signé par

Lucie Lecours

AM/ws

Québec, le 23 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 mai 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 572-20230510 concernant la nomination d'un ou d'une ministre responsable de la lutte contre l'homophobie et la transphobie

Séance de travail du jeudi 25 mai 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 572-20230510 concernant la nomination d'un ou d'une ministre responsable de la lutte contre l'homophobie et la transphobie

Membres présentes :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), vice-présidente

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin)

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Thomas Guérette, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Vincent Larose-Picher, conseiller politique, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

M. Powen-Alexandre Morin, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton et Dumais ainsi qu'à MM. Guérette, Larose-Picher, Morin et Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} Garceau (Robert-Baldwin).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition concernant la nomination d'un ou d'une ministre responsable de la lutte contre l'homophobie et la transphobie (n° 572-20230510).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Le Conseil québécois LGBT;
- La Fondation émergence;
- Interligne;
- Ensemble pour le respect de la diversité;
- L'Alliance Arc-en-ciel;
- Aide aux trans du Québec;
- L'Union étudiante du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) - 2.

Contre : M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges), M^{me} Schmaltz (Vimont) et M^{me} Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) - 4.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 30, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

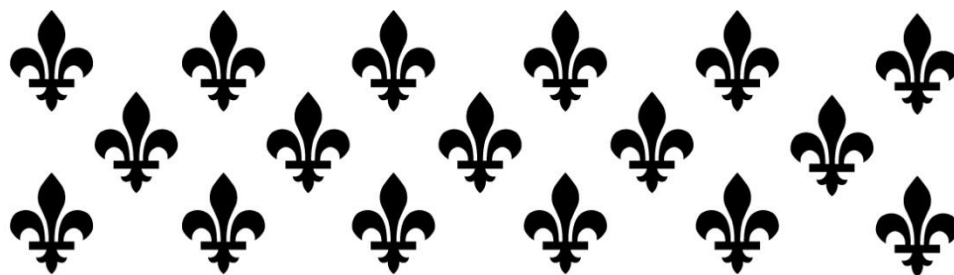
Original signé par

Astrid Martin

Lucie Lecours

AM/ws

Québec, le 25 mai 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} juin 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 588-20230523 concernant le soutien financier temporaire pour les familles en attente d'une place en service de garde éducatif

Séance de travail du jeudi 1^{er} juin 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 588-20230523 concernant le soutien financier temporaire pour les familles en attente d'une place en service de garde éducatif

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Autres personnes présentes :

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Frédéric Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Anne-Marie Melançon, conseillère politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 03, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais, Melançon et Thivierge ainsi qu'à MM. Houde et Proulx d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M^{me} Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques)

M. Zanetti (Jean-Lesage), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition numéro 588-20230523 portant sur un soutien financier temporaire pour les familles en attente d'une place en service de garde éducatif.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des relations avec les citoyens tienne des auditions afin d'entendre :

- Ma place au travail;
- La Fédération québécoise des organismes communautaires famille;
- La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec;
- Le Collectif petite enfance;
- Ainsi que tout groupe que la commission déterminera comme pertinent de convoquer.

QUE la Commission produise un rapport afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Zanetti (Jean-Lesage), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 2.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Gendron (Châteauguay) et M^{me} Schmaltz (Vimont) - 3.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 23, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

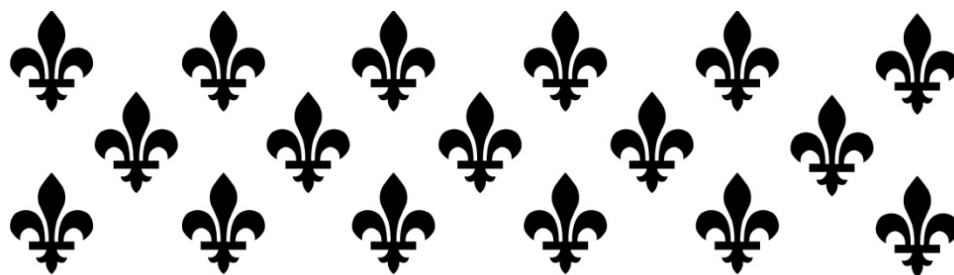
Original signé par

Astrid Martin

Lucie Lecours

AM/ws

Québec, le 1^{er} juin 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 octobre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les conditions humaines et de travail des travailleurs étrangers temporaires qui œuvrent avec des permis fermés

Séance de travail du mercredi 25 octobre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les conditions humaines et de travail des travailleurs étrangers temporaires qui œuvrent avec des permis fermés

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) en remplacement de M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

M. Derraji (Nelligan) en remplacement de M^{me} Prass (D'Arcy-McGee)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Gabriel Bourret, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Frédéric Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Cornand et Grenier ainsi qu'à MM. Bourret et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) de remplacer M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et à M. Derraji (Nelligan) de remplacer M^{me} Prass (D’Arcy-McGee).

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose la motion suivante :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, en vertu de l’article 149 du Règlement de l’Assemblée nationale, se saisisse d’un mandat d’initiative portant sur les conditions humaines et de travail des travailleurs étrangers temporaires qui œuvrent avec des permis fermés;

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des relations avec les citoyens tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés;

QUE, dans le cadre de ces auditions, elle sollicite notamment la participation de Tomoya Obokata, rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d’esclavage, qui avait souligné dans son rapport que le programme de travailleurs étrangers temporaires était un terrain propice à l’esclavage contemporain, et de tout autre groupe jugé pertinent par la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n’ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 17, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

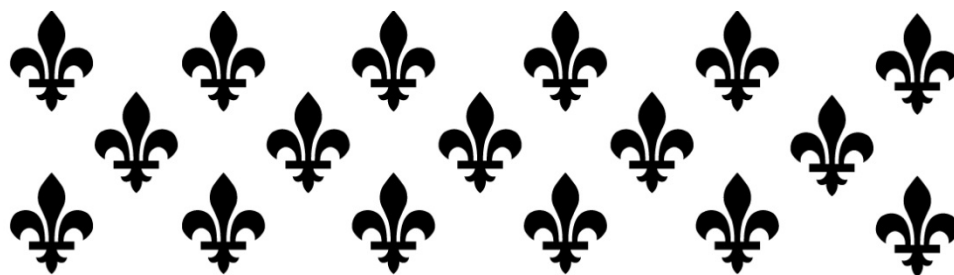
Original signé par

Astrid Martin

Lucie Lecours

AM/ws

Québec, le 25 octobre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} novembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1002-20231018 portant sur le soutien offert aux parents d'enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels

Séance de travail du mercredi 1^{er} novembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1002-20231018 portant sur le soutien offert aux parents d'enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels

Membres présentes :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Caron (La Pinière), vice-présidente

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

M^{me} Picard (Soulanges)

Autres personnes présentes :

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Éléonore Fortin-Rousseau, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. Frédéric Houde, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Alexandra Régis, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Fortin-Rousseau et Régis ainsi qu'à M. Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

M^{me} Caron (La Pinière), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition concernant le soutien offert aux parents d'enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels (n° 1002-20231018).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- l'Étoile de Pacho;
- la Société québécoise de la déficience intellectuelle;
- l'Office des personnes handicapées du Québec;
- la Fédération québécoise de l'autisme.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Caron (La Pinière), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Caron (La Pinière) et M^{me} Labrie (Sherbrooke) - 2.

Contre : M^{me} Picard (Soulanges) - 1.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 23, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

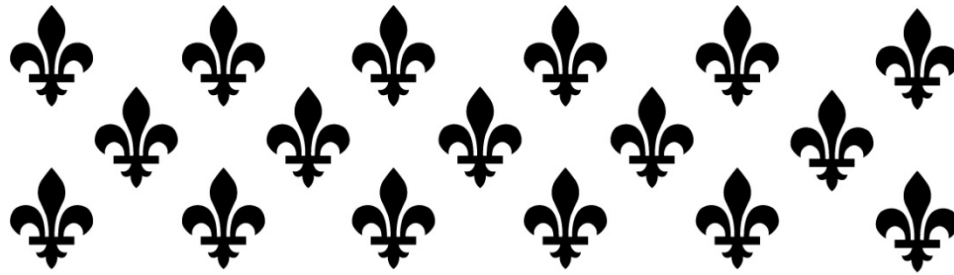
Original signé par

Astrid Martin

Lucie Lecours

AM/ws

Québec, le 1^{er} novembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2023

Organisation des travaux et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 125-20221201 concernant une demande visant à faire de la prévention de la démence une priorité en matière de santé

2023

Séance de travail du mercredi 8 février 2023

Objet : Organisation des travaux et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 125-20221201 concernant une demande visant à faire de la prévention de la démence une priorité en matière de santé

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Morin (Acadie), vice-président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Prass (D’Arcy-McGee) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l’Assemblée nationale

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Caroline Dussault, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Nicolas Proulx, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Alexandra Régis, attachée politique, Cabinet du chef de l’opposition officielle

M^{me} Danielle Rioux, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l’hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dominguez, Dussault, Régis et Rioux ainsi qu’à M. Proulx d’assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M. Fortin (Pontiac) et à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

1. Constitution du comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Provençal (Beauce-Nord) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

2. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Provençal (Beauce-Nord) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

À la demande de M. le président, M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition visant à faire de la prévention de la démence une priorité en matière de santé (n° 125-20221201).

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment :

- Alzheimer Groupe;
- Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer;
- Association des médecins psychiatres du Québec;
- Commissaire à la santé et au bien-être;
- Commission des droits de la personne et de la jeunesse;
- Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladies mentales (Réseau avant de craquer);
- Institut universitaire en santé mentale Douglas.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 16, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

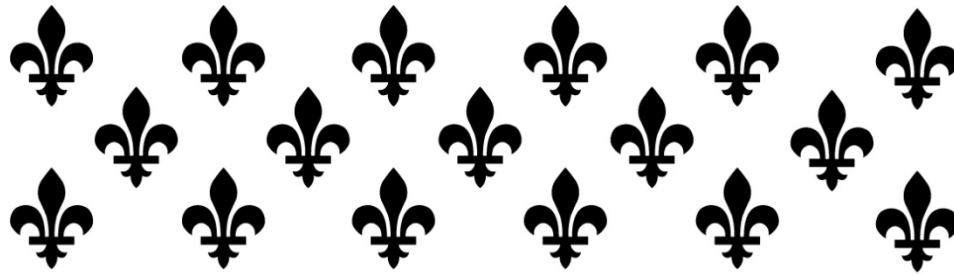
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 8 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 février 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de
la pétition numéro 285-20230131 concernant le
conventionnement prioritaire du CHSLD Plaisance des Îles

2023

Séance de travail du 14 février 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 285-20230131 concernant le conventionnement prioritaire du CHSLD Plaisance des Îles

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Caron (La Pinière)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Hugo Dubé, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Caroline Dussault, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Danielle Rioux, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Ali El-Samra, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 02, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dussault et Rioux ainsi qu'à MM. Bégin, Dubé et El-Samra d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) présente l'objet de la pétition.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.4 et 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition 285-20230131 concernant le conventionnement prioritaire du CHSLD Plaisance des Îles.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 24, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

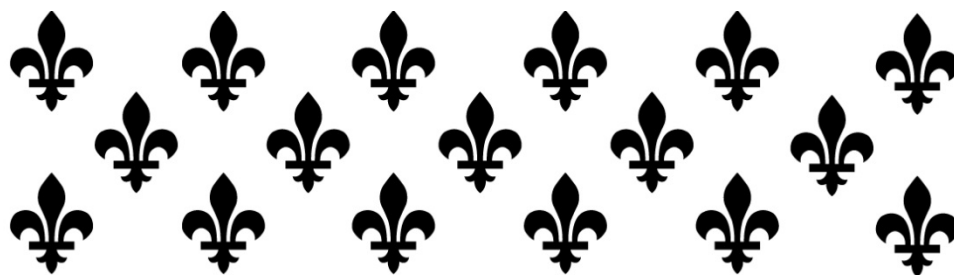
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 14 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 février 2023

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation des travaux

Séance de travail du mercredi 22 février 2023

Objet : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Morin (Acadie), vice-président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Caron (La Pinière)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Mélissa Morin, conseillère en relations interparlementaires et internationales, Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

M. Carlos Uriel Osorio León, agent de logistique, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Nathalie Rheault, bibliothécaire, Service de la référence, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Danielle Rioux, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 39, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dominguez, Huot-Gallien et Rioux d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M. le président invite chacun des membres de la Commission ainsi que le personnel à se présenter.

2. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général et de l'organisation des travaux en commission parlementaire

M^{me} la secrétaire et le personnel de la Commission font une présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

3. Déterminer si la Commission souhaite se saisir ou réaliser des mandats conférés ou prévus aux articles 293.1 et 294 du Règlement de l'Assemblée nationale

M. le président mentionne que le comité directeur s'est réuni le 14 février 2023 afin de discuter des mandats dont la réalisation pourrait être proposée aux membres de la Commission.

Sur invitation de M. le président, M. le vice-président présente les mandats retenus selon leur ordre de priorisation :

- Effectuer le suivi des recommandations formulées dans le rapport du mandat d'initiative sur l'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulant chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH), tel que prévu à la recommandation n° 17 du rapport;

- Examiner le rapport sur la mise en œuvre de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, tel que prévu à l'article 77 de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*;
- Examiner le rapport quinquennal sur la mise en œuvre de la *Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel*, tel que prévu à l'article 24 de cette loi;
- Examiner les orientations, les activités et la gestion de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, tel que prévu à l'article 294 du Règlement de l'Assemblée nationale.

Une discussion s'engage.

Il est convenu que les membres prendront le temps d'analyser ces propositions et de revenir sur la possibilité de réaliser des mandats conférés ou prévus aux articles 293.1 et 294 du Règlement de l'Assemblée nationale lors d'une prochaine séance de travail.

À 8 h 48, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 23 février 2023, à 8 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

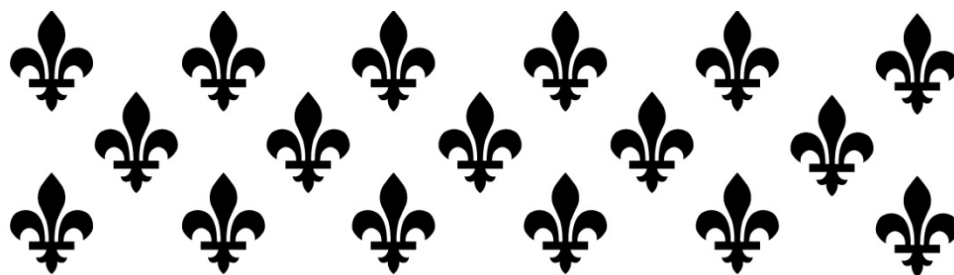
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 22 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 février 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur la santé mentale des
jeunes

Séance de travail du jeudi 23 février 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la santé mentale des jeunes

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Caron (La Pinière)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

Autres personnes présentes :

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Aurélie Duplessis, stagiaire, Bureau de la députée de Sherbrooke

M. Ali El-Samra, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. Frédéric Houde, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Alexandra Régis, chercheur, Service de recherche, Parti libéral du Québec

M^{me} Danielle Rioux, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Vanessa Roy, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Duplessis, Régis, Rioux et Roy ainsi qu'à MM. El-Samra et Houde d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M. Fortin (Pontiac) et à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

Une discussion s'engage.

M^{me} Labrie (Sherbrooke) propose la motion suivante :

QU'en vertu de l'article 149 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude d'un mandat d'initiative sur l'état de situation de la santé mentale des jeunes, la prévention et les mesures à mettre en place, tiennent des auditions.

QUE la Commission tienne des consultations particulières à l'Assemblée nationale ainsi que des auditions publiques en milieu urbain, en milieu rural et dans une communauté autochtone.

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et les groupes suivants :

- Force Jeunesse;
- Associations étudiantes (UEQ, FECQ, CEVES);
- Professeurs experts (Mélicia Généreux, Roxanne de la Sablonnière, Marie-Claude Geoffroy, Jean-Philippe Gouin, Karine Gauthier, etc.);
- Ressources (Tel-jeunes, Interligne, etc.);
- Comité jeunes des syndicats (CSN, FTQ, CSQ);
- Fondation Jeunes en Tête;
- Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ);
- Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ);
- Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ);
- TROCASM-12 Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale;
- Tables de concertation jeunesse régionales;
- Carrefour Jeunesse Emploi (par région);
- Stéphanie Benoit-Huneault, coordonnatrice du Mouvement Jeunes et santé mentale;
- Regroupement maison des jeunes;
- Citoyenneté jeunesse;

- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant.

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Labrie (Sherbrooke), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Caron (La Pinière), M^{me} Labrie (Sherbrooke) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 4.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M. Chassin (Saint-Jérôme), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) et M^{me} Poulet (Laporte) - 4.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 27, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

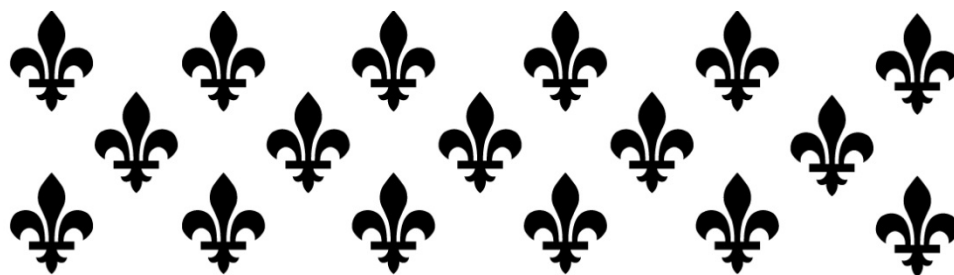
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Luc Provençal

FFL/col

Québec, le 23 février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 avril 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 455-20230322 concernant l'amélioration des services et des ressources offerts aux personnes atteintes du syndrome Gilles de la Tourette

Séance de travail du mardi 4 avril 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 455-20230322 concernant l'amélioration des services et des ressources offerts aux personnes atteintes du syndrome Gilles de la Tourette

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

Autre députée présente :

M^{me} Tremblay (Hull)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Vincent Larose-Piché, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Alexandra Régis, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 38, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M. Fortin (Pontiac).

Il est convenu de permettre à M^{me} Tremblay (Hull) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Régis ainsi qu'à M. Larose-Piché d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant l'amélioration des services et des ressources offerts aux personnes atteintes du syndrome Gilles de la Tourette (n°455-20230322).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- l'Association québécoise des neuropsychologues;
- l'Association québécoise du syndrome de la Tourette;
- l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux;
- l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux;
- l'Association des éducatrices et éducateurs spécialisés du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 1.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme), M^{me} Lachance (Bellechasse) et M^{me} Poulet (Laporte) - 3.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 55, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

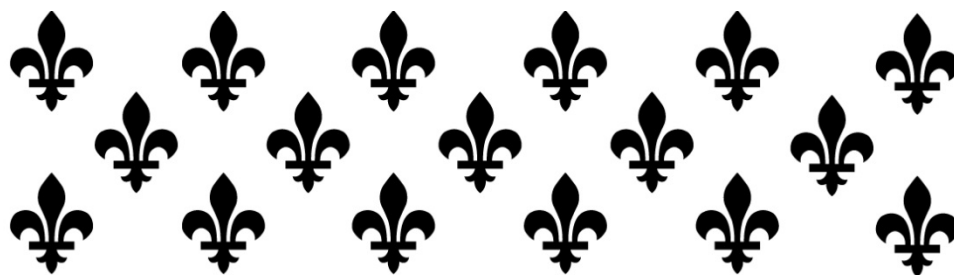
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 4 avril 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 5 avril 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 480-20230329 concernant l'augmentation de la compensation financière aux ressources de type familial à l'adulte pour contrer l'inflation

Séance de travail du mercredi 5 avril 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 480-20230329 concernant l'augmentation de la compensation financière aux ressources de type familial à l'adulte pour contrer l'inflation

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Caron (La Pinière)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Vincent Larose-Piché, conseiller politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Alexandra Régis, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Vanessa Roy, attachée politique, Service de recherche, Québec Solidaire

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Régis et Roy ainsi qu'à M. Larose-Piché d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

À la demande de M. le président, M^{me} Labrie (Sherbrooke) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Labrie (Sherbrooke) propose la motion suivante :

QU'en vertu de l'article 120 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition numéro 480-20230329 concernant la compensation financière aux ressources de type familial (RTF) à l'adulte pour contrer l'inflation.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de la santé et des services sociaux tiennne des auditions afin d'entendre les instigateurs de la pétition ainsi que tous autres organismes que la Commission jugera pertinents dans le cadre de son mandat.

QUE la Commission produise un rapport afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 17, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'au mercredi 19 avril 2023, après les avis touchant les travaux des commissions, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

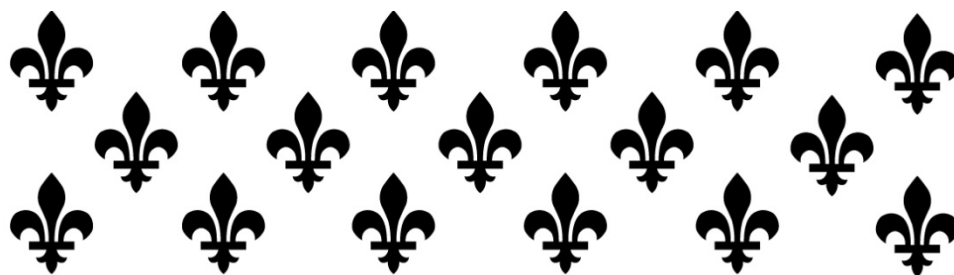
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 5 avril 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 592-20230524 et 594-20230524 concernant la mise en place de mesures visant à encadrer les personnes potentiellement violentes dont l'état mental est perturbé

Séance de travail du mercredi 13 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 592-20230524 et 594-20230524 concernant la mise en place de mesures visant à encadrer les personnes potentiellement violentes dont l'état mental est perturbé

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

M^{me} Poulet (Laporte)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Nour Zirat, attachée politique, Bureau de la députée de Westmount–Saint-Louis

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} Caron (La Pinière) et à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Boucher-Stanton, Dominguez et Zirat ainsi qu'à M. Proulx d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présente l'objet des pétitions.

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions concernant la mise en place de mesures visant à encadrer les personnes potentiellement violentes dont l'état mental est perturbé (n° 592-20230524 et n° 594-20230524).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ);
- la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ);
- la Commission d'examen des troubles mentaux;
- le Directeur des poursuites criminelles et pénales;
- la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie;
- la Sûreté du Québec;
- l'Association des médecins psychiatres;
- le Service de police de la ville de Montréal;
- le Service de police de la ville de Québec;
- la Fraternité des policiers de Québec;
- la Fraternité des policiers de Montréal.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 2.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme), M^{me} Lachance (Bellechasse) et M^{me} Poulet (Laporte) - 3.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 27, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

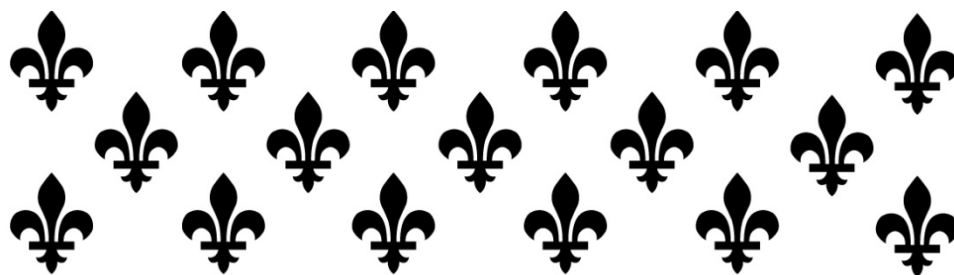
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 13 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 571-20230510 concernant la mise en place de mesures pour éviter un retour à l'institutionnalisation des personnes handicapées

Séance de travail du mercredi 13 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 571-20230510 concernant la mise en place de mesures pour éviter un retour à l'institutionnalisation des personnes handicapées

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Services de recherche, Québec solidaire

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 32, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) de remplacer M. Fortin (Pontiac) et à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Cornand, Dominguez et Gagné ainsi qu'à M. Proulx d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M. Zanetti (Jean-Lesage) présente l'objet de la pétition.

M. Zanetti (Jean-Lesage) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 571-20230510.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des consultations particulières pour entendre les auteurs de la pétition ainsi que :

- la Société québécoise de la déficience intellectuelle;
- Proche aidance Québec;
- le Vérificateur général du Québec;
- ainsi que tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d'entendre.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 2.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme), M^{me} Lachance (Bellechasse) et M^{me} Poulet (Laporte) - 3.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 50, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

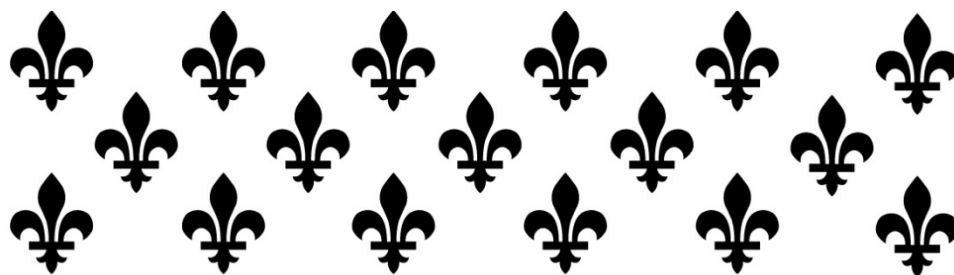
Stéphanie Pinault-Reid

Original signé par

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 13 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 685-20230608 concernant l'augmentation des investissements en matière de prévention et promotion de la santé

2023

Séance de travail du jeudi 21 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 685-20230608 concernant l'augmentation des investissements en matière de prévention et promotion de la santé

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autre députée présente :

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Marc Duperron, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 31, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Marquette) de remplacer M. Fortin (Pontiac) et à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

Il est convenu de permettre à M^{me} Nichols (Vaudreuil) d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez et Dumais ainsi qu'à MM. Duperron et Proulx d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M. Ciccone (Marquette) présente l'objet de la pétition.

M. Ciccone (Marquette) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition portant sur l'augmentation des investissements en matière de prévention et promotion de la santé (n° 685-20230608).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- l'Association pour la santé publique du Québec;
- l'INSPQ;
- le Collectif vital (anciennement La Coalition Poids).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Ciccone (Marquette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Ciccone (Marquette) - 1.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme) et M^{me} Poulet (Laporte) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Après discussion, il est convenu de transmettre une lettre à la personne initiatrice de la pétition exposant les points suivants :

- la Commission a pris acte de la pétition;

- elle salue l’effort et la motivation qui ont mené à la mobilisation concernant les enjeux de la prévention et la promotion de la santé;
- elle est sensible au fait que la prévention et la promotion de la santé sont des enjeux importants.

À 8 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

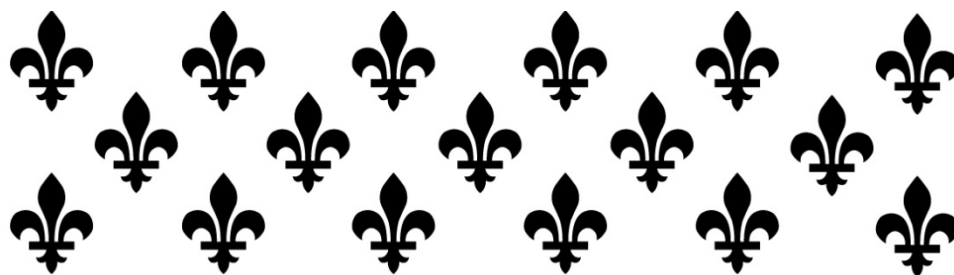
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 21 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 620-20230531 concernant la mise en place d'un plan de lutte national contre les drogues du viol

Séance de travail du jeudi 21 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 620-20230531 concernant la mise en place d'un plan de lutte national contre les drogues du viol

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 04, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} Caron (La Pinière) et à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Cornand, Dominguez, Dumais et Gagné d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant la mise en place d'un plan de lutte national contre les drogues du viol (n° 620-20230531).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Éduc'alcool;
- D^r Martin Laliberté, Centre universitaire de santé McGill, consultant en toxicologie médicale pour le Centre antipoison du Québec et pour le Bureau du coronar;
- le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel;
- le Collectif social – projet « Commande un Angelot »;
- la Sûreté du Québec;
- le SPVM;
- le Collectif pour l'égalité des genres de l'université McGill;
- le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC);
- le Collège des médecins.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme) et M^{me} Poulet (Laporte) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 22, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

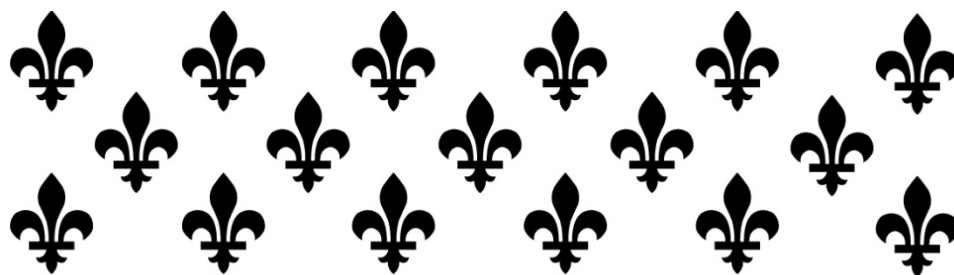
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 21 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 717-20230912 concernant la reconnaissance de la profession de consultante en lactation IBCLC

Séance de travail du mardi 26 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 717-20230912 concernant la reconnaissance de la profession de consultante en lactation IBCLC

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 39, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Cornand et Dominguez ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} Caron (La Pinière).

À la demande de M. le président, M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant la reconnaissance de la profession de consultante en lactation IBCLC (n° 717-20230912).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- la Fédération Nourri-Source;
- Mouvement Allaitement du Québec;
- Ligue La Leche / La Leche League Canada;
- Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale;
- Allaitement Québec;
- Canadian Lactation Consultant Association;
- Association des pédiatres du Québec;
- D^{re} Anjana Srinivasan, Clinique d'allaitement Herzl-Goldfarb, Hôpital général juif;
- Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement;
- le Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ).

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure) et M^{me} Poulet (Laporte) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 52, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

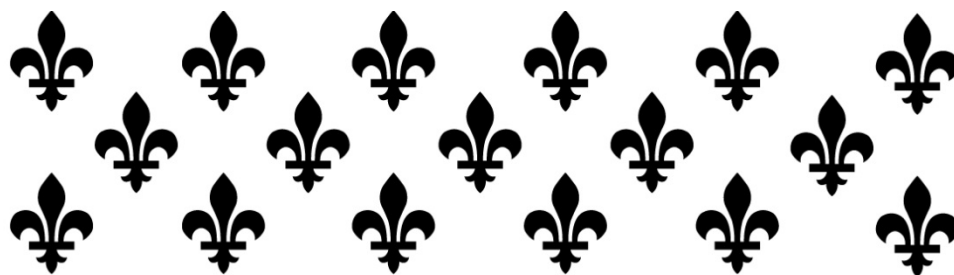
Original signé par

Dominic Garant

Luc Provençal

DG/col

Québec, le 26 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 636-20230601 concernant le maintien des suivis médicaux pour les résidents des Jardins de la Côte

Séance de travail du mardi 26 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 636-20230601 concernant le maintien des suivis médicaux pour les résidents des Jardins de la Côte

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Fortin (Pontiac)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Jolyanne Gagné, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 21, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand, Dominguez et Gagné ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M. Fortin (Pontiac) présente l'objet de la pétition.

M. Fortin (Pontiac) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant le maintien des suivis médicaux pour les résidents des Jardins de la Côte (n° 636-20230601).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement entende notamment le Regroupement québécois des résidences pour aînés.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fortin (Pontiac) - 1.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre) et M^{me} Blouin (Bonaventure) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 19 h 32, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

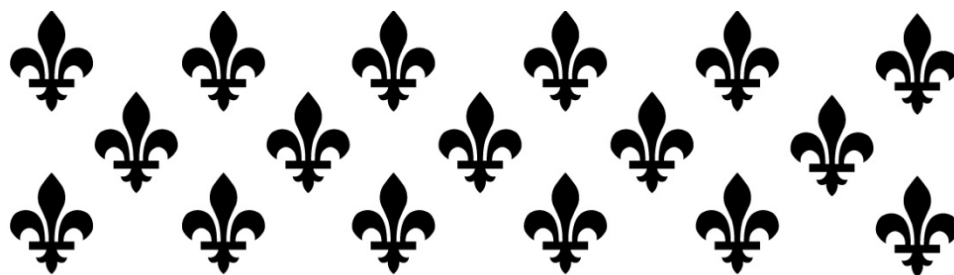
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 26 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 octobre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 865-20231003 concernant le remboursement du Sémaglutide et du Tirzépate pour la gestion du poids

Séance de travail du mardi 24 octobre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 865-20231003 concernant le remboursement du Sémaglutide et du Tirzépate pour la gestion du poids

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 40, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Marquette) de remplacer M^{me} Caron (La Pinière).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cornand et Dominguez ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M. Ciccone (Marquette) présente l'objet de la pétition.

M. Ciccone (Marquette) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant le remboursement du Sémaglutide et du Tirzépate pour la gestion du poids (n° 865-20231003).

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment l'Institut national de santé publique du Québec et le Collectif vital.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Ciccone (Marquette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Ciccone (Marquette) - 1.

Contre : M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) et M^{me} Lachance (Bellechasse) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

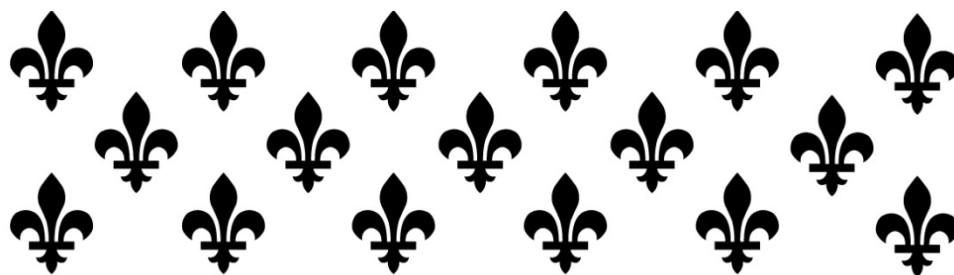
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 24 octobre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1093-20231121 concernant le stationnement du futur hôpital Vaudreuil-Soulanges

Séance de travail du mercredi 7 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1093-20231121 concernant le stationnement du futur hôpital Vaudreuil-Soulanges

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Fortin (Pontiac)

M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autre députée présente :

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Véronique Boucher-Lafleur, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Victoria Cornand, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Paquette, chercheuse, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Annie Trudel, conseillère politique de la députée de Vaudreuil

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Nichols (Vaudreuil) d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Cornand, Dominguez, Paquette et Trudel ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

M. Fortin (Pontiac) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant le stationnement du futur hôpital Vaudreuil-Soulanges (n°1093-20231121);

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion;
- M. Olivier Van Neste, directeur général, Vaudreuil-Dorion;
- M. Mathieu Miljours, directeur général, Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges;
- M. Philippe Gribbeauval, président-directeur général, CISSS de la Montérégie-Ouest;
- M. Paul Mayrand, directeur général, Bureau de projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges, Société québécoise des infrastructures.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fortin (Pontiac) et M. Marissal (Rosemont) - 2.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure) et M^{me} Poulet (Laporte) - 2.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 21, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions où elle se réunira en séance publique afin de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

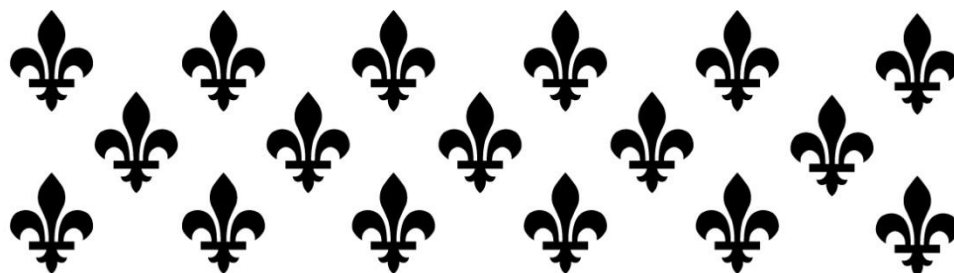
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/col

Québec, le 7 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} février 2023

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation des travaux

2023

Séance de travail du mercredi 1^{er} février 2023

Objet : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation des travaux

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M^{me} Bogemans (Iberville)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M. Grandmont (Taschereau)

M^{me} Grondin (Argenteuil)

M. Lemay (Masson)

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

M. Montigny (René-Lévesque)

M. Morin (Acadie)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

Autres personnes présentes :

M^{me} Gabrielle Angers-Gosselin, conseillère en relations internationales et interparlementaires, Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Émile Bourdages-Perreault, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Gabriel Jobidon, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Nicolas Proulx, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Claudette Robillard, bibliothécaire, Service de l'information, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.

À 7 h 36, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Boucher-Stanton et Dumais ainsi qu'à MM. Bourdages-Perreault, Chayer et Proulx d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

M. le président invite chacun des membres de la Commission à se présenter.

2. Présentation de la Commission et de son fonctionnement général

M^{me} la secrétaire et le personnel de la Commission font une présentation de la Commission et de son fonctionnement général.

3. Constitution du comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Jacques (Mégantic) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé de la présidente, du vice-président et du secrétaire.

La motion est adoptée.

4. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Jacques (Mégantic) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-troisième législature.

La motion est adoptée.

5. Présentation sur l'organisation des travaux en commission parlementaire

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

6. Présentation des mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur les mandats de surveillance d'organismes, de reddition de compte ou conférés par une loi.

Une discussion s'engage.

À 8 h 25, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

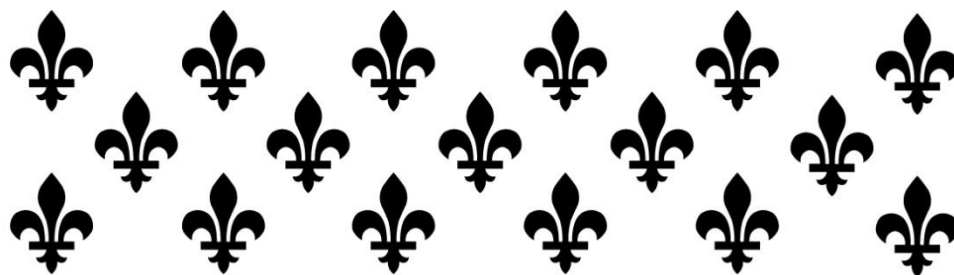
Original signé par

Astrid Martin

Jennifer Maccarone

AM/pb

Québec, le 1^{er} février 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 mars 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur la sécurité routière

Séance de travail du mercredi 22 mars 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la sécurité routière

Membres présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présidente

M^{me} Bogemans (Iberville)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M. Grandmont (Taschereau)

M. Lemay (Masson)

M. Montigny (René-Lévesque)

M. Morin (Acadie)

Autres personnes présentes :

M^{me} Nathalie Belhumeur, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Gabriel Jobidon, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Gabriel Moreau, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 27, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Boucher-Stanton, ainsi qu'à MM. Chayer, Dubé, Mercier et Moreau d'assister à la séance.

M. Grandmont (Taschereau) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M. Grandmont (Taschereau) propose la motion suivante :

QU'en vertu de l'article 120 du règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la sécurité routière au Québec.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des transports et de l'environnement tienne des auditions afin d'entendre:

- Piétons Québec;
- Vélo Québec;
- Vivre en Ville;
- CAA-Québec;
- Ainsi que tout autre organisme que la commission jugera pertinent dans le cadre de son mandat.

QUE la Commission produise un rapport afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Grandmont (Taschereau), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Grandmont (Taschereau) et M. Morin (Acadie) - 2.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville), M^{me} Gendron (Châteauguay), M. Lemay (Masson) et M. Montigny (René-Lévesque) - 4.

Abstention : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 52, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

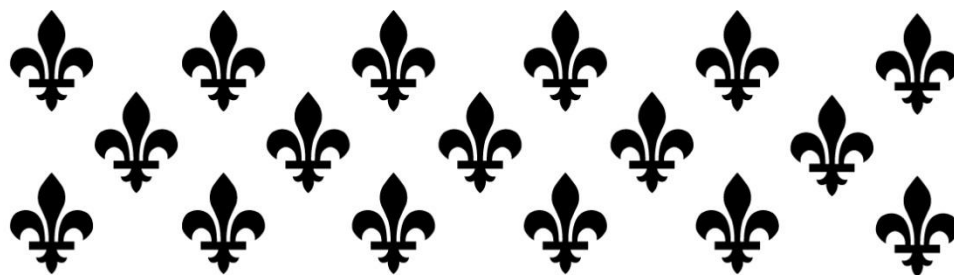
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 22 mars 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 mars 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 388-20230222 concernant la mise en place de mesures visant à accroître la sécurité piétonne

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE TRAVAIL DU MERCREDI 22 MARS 2023.....	1
---	---

ANNEXE

I. Documents déposés

Séance de travail du mercredi 22 mars 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 388-20230222 concernant la mise en place de mesures visant à accroître la sécurité piétonne

Membres présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), présidente

M^{me} Bogemans (Iberville)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M. Grandmont (Taschereau)

M. Lemay (Masson)

M. Montigny (René-Lévesque)

M. Morin (Acadie)

Autres personnes présentes :

M^{me} Nathalie Belhumeur, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Alexandre Chayer, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Gabriel Jobidon, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Gabriel Moreau, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Boucher-Stanton, ainsi qu'à MM. Chayer, Dubé, Mercier et Moreau d'assister à la séance.

À la demande de M^{me} la présidente, M. Morin (Acadie) présente l'objet de la pétition.

M. Morin (Acadie) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant la mise en place de mesures visant à accroître la sécurité piétonne (n° 388-20230222).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants:

- Piétons Québec;
- Association canadienne des professionnels de la sécurité routière;
- Laboratoire Piétons et Espace urbain;
- Collectif « Pas une mort de plus »;
- INRS – Laboratoire Ville intelligente et piétonne.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Morin (Acadie), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Grandmont (Taschereau) et M. Morin (Acadie) - 2.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville), M^{me} Gendron (Châteauguay), M. Lemay (Masson) et M. Montigny (René-Lévesque) - 4.

Abstention : M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Conformément à l'article 10 de la Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport, M^{me} la présidente dépose une entente conclue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour la réalisation et l'exploitation de sept aires de service sur le réseau autoroutier québécois, lequel document est coté CTE-001 (annexe I).

À 8 h 21, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathieu LeBlanc

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 22 mars 2023

ANNEXE I

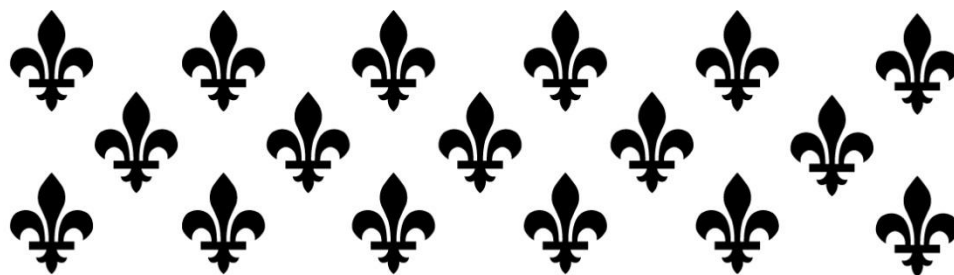
Documents déposés

Documents déposés

Séance du 22 mars 2023

Ministère des Transports et de la Mobilité durable et Couche-Tard inc. Entente de partenariat public-privé modifiée pour la réalisation et l'exploitation de sept aires de service sur le réseau autoroutier québécois.

CTE-001



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 724-20230913 portant sur l'abandon du projet de prolongement du boulevard Assomption-Souligny à Montréal

Séance de travail du jeudi 21 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 724-20230913 portant sur l'abandon du projet de prolongement du boulevard Assomption-Souigny à Montréal

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M^{me} Grondin (Argenteuil)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Grandmont (Taschereau)

M. Lemay (Masson)

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

M. Montigny (René-Lévesque)

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Martin Blanchette, directeur des travaux parlementaires, Cabinet du chef du Parti Québécois

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Québec solidaire

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 30, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dumais et Grenier, ainsi qu'à MM. Blanchette, Dubé, Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M. Grandmont (Taschereau).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition numéro 724-20230913 visant l'abandon du projet de prolongement du boulevard Assomption-Souligny à Montréal.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des transports et de l'environnement tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 7 h 59, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 8 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

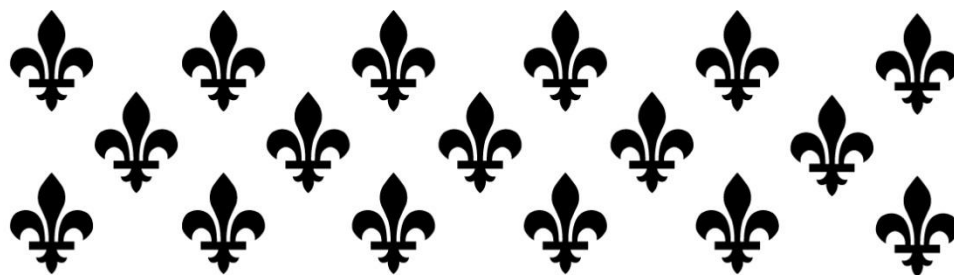
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 21 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 648-20230606 et 649-20230606 portant sur l'intégration du REM au nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes

Séance de travail du jeudi 21 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 648-20230606 et 649-20230606 portant sur l'intégration du REM au nouveau pont de l'Île- aux-Tourtes

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M. Lemay (Masson)

M. Montigny (René-Lévesque)

M. Morin (Acadie)

Autre députée présente :

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, directrice des commissions parlementaires, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 33, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Huot-Gallien, ainsi qu'à MM. Dubé, Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Nichols (Vaudreuil) de participer à la séance.

À la demande de M. le président, M. Morin (Acadie) présente l'objet de la pétition.

M. Morin (Acadie) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse des pétitions portant sur l'intégration du REM au nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes (n°648-20230606 et n°649-20230606).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- La Ville de Saint-Lazare;
- La Ville de l'Île Perrot;
- La MRC Vaudreuil-Soulanges;
- Le Comité des citoyens (M^{me} Helen Henshaw);
- Le Regroupement des étudiants du CÉGEP John Abbot.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Morin (Acadie), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Morin (Acadie) - 1.

Contre : M. Lemay (Masson) et M. Montigny (René-Lévesque) - 2.

Abstention : M. Jacques (Mégantic) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

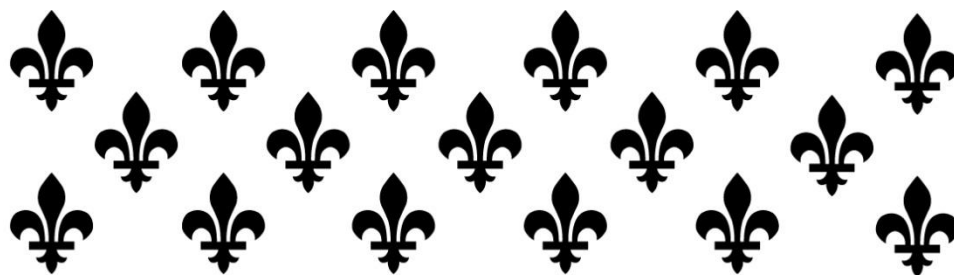
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 21 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 725-20230913 portant sur la construction d'une piste multifonctionnelle sur le pont de Québec

Séance de travail du mardi 26 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 725-20230913 portant sur la construction d'une piste multifonctionnelle sur le pont de Québec

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M. Grandmont (Taschereau)

M^{me} Grondin (Argenteuil)

M. Montigny (René-Lévesque)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) en remplacement de M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dominguez et Dumais, ainsi qu'à M. Mercier d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) de remplacer M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce).

À la demande de M. le président, M. Grandmont (Taschereau) présente l'objet de la pétition.

M. Grandmont (Taschereau) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition numéro 725-20230913 portant sur la construction d'une piste multifonctionnelle sur le pont de Québec.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des transports et de l'environnement tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 56, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

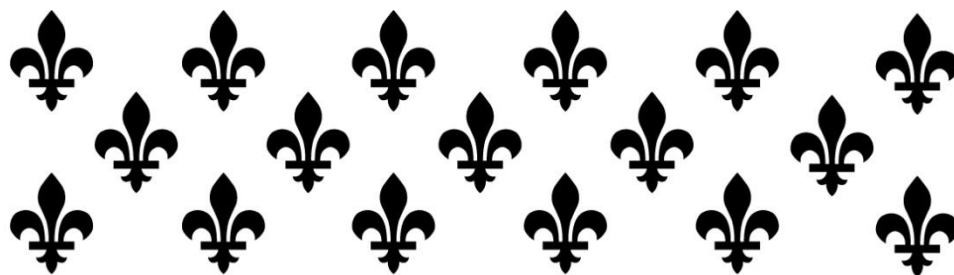
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 26 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2023

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 718-20230912 portant sur la construction d'une route traversant le parc national du Mont-Tremblant

Séance de travail du mardi 26 septembre 2023

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 718-20230912 portant sur construction d'une route traversant le parc national du Mont-Tremblant

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M. Grandmont (Taschereau)

M. Montigny (René-Lévesque)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) en remplacement de M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce)

Autres personnes présentes :

M^{me} Brenda Dominguez, conseillère politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 heures, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Dominguez, ainsi qu'à MM. Dubé, Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) de remplacer M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce).

À la demande de M. le président, M. Grandmont (Taschereau) présente l'objet de la pétition.

M. Grandmont (Taschereau) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition numéro 718-20230912 portant sur la construction d'une route traversant le parc national du Mont-Tremblant.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des transports et de l'environnement tienne une séance afin d'entendre la ministre du Tourisme et le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Grandmont (Taschereau), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Grandmont (Taschereau) et M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) - 2.

Contre : M^{me} Gendron (Châteauguay) et M. Montigny (René-Lévesque) - 2.

Abstention : M. Jacques (Mégantic) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

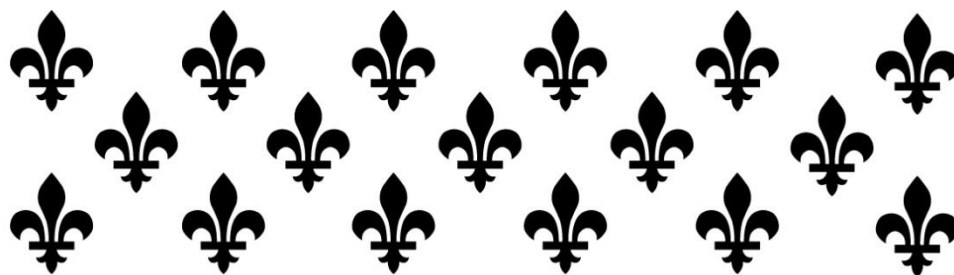
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Jennifer Maccarone

ML/pb

Québec, le 26 septembre 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1214-20231208 portant sur le déversement des eaux de lixiviation américaines dans le lac Memphrémagog et son bassin versant

Séance de travail du jeudi 8 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1214-20231208 portant sur le déversement des eaux de lixiviation américaines dans le lac Memphrémagog et son bassin versant

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Grondin (Argenteuil)

M^{me} Zaga Mendez (Verdun) en remplacement de M. Grandmont (Taschereau)

Autres personnes présentes :

M. Hugo Dubé, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Tormin Yssia, conseillère politique, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Grenier et Yssia, ainsi que MM. Dubé, Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Zaga Mendez (Verdun) de remplacer M. Grandmont (Taschereau).

M^{me} Dufour (Mille-Îles), propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant le déversement des eaux de lixiviation américaines dans le lac Memphrémagog et son bassin versant (n° 1214-20231208).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Le Memphrémagog conservation;
- La MRC de Memphrémagog;
- Le Conseil de gouvernance des bassins versants de la rivière Saint-François.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 17, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

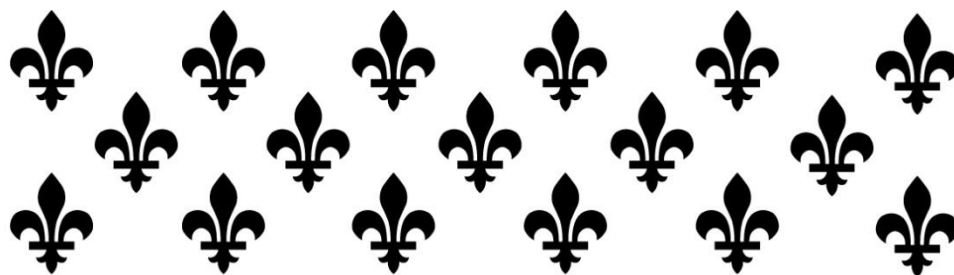
Original signé par

Mériem Lahouiou

François Jacques

ML/pb

Québec, le 8 février 2024



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2024

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1246-20240130 portant sur la révision des règles encadrant la présence de chiens dans les parcs de la SÉPAQ

Séance de travail du jeudi 8 février 2024

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1246-20240130 portant sur la révision des règles encadrant la présence de chiens dans les parcs de la SÉPAQ

Membres présents :

M. Jacques (Mégantic), vice-président

M^{me} Dufour (Mille-Îles)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Grondin (Argenteuil)

M^{me} Zaga Mendez (Verdun) en remplacement de M. Grandmont (Taschereau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Caroline Dussault, conseillère politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélanie Grenier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Philippe Mercier, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Arslan Tifouri, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Tormin Yssia, conseillère politique, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 21, M. Jacques (Mégantic) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dussault, Grenier et Yssia, ainsi qu'à MM. Mercier et Tifouri d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Zaga Mendez (Verdun) de remplacer M. Grandmont (Taschereau).

M^{me} Zaga Mendez (Verdun), propose la motion suivante :

QUE la Commission du transport et de l'environnement se saisisse de la pétition 1246-20240130 concernant la révision des règles encadrant la présence de chiens dans les parcs de la SÉPAQ.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission du transport et de l'environnement tiennne des auditions afin d'entendre des représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, d'identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 34, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mérim Lahouiou

François Jacques

ML/pb

Québec, le 8 février 2024